

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Prix RACHEL GUÉRETTE
1988

Association de la presse francophone

50

Edmonton, le vendredi 6 octobre 1989
Vol. 23 n° 40 - 20 pages

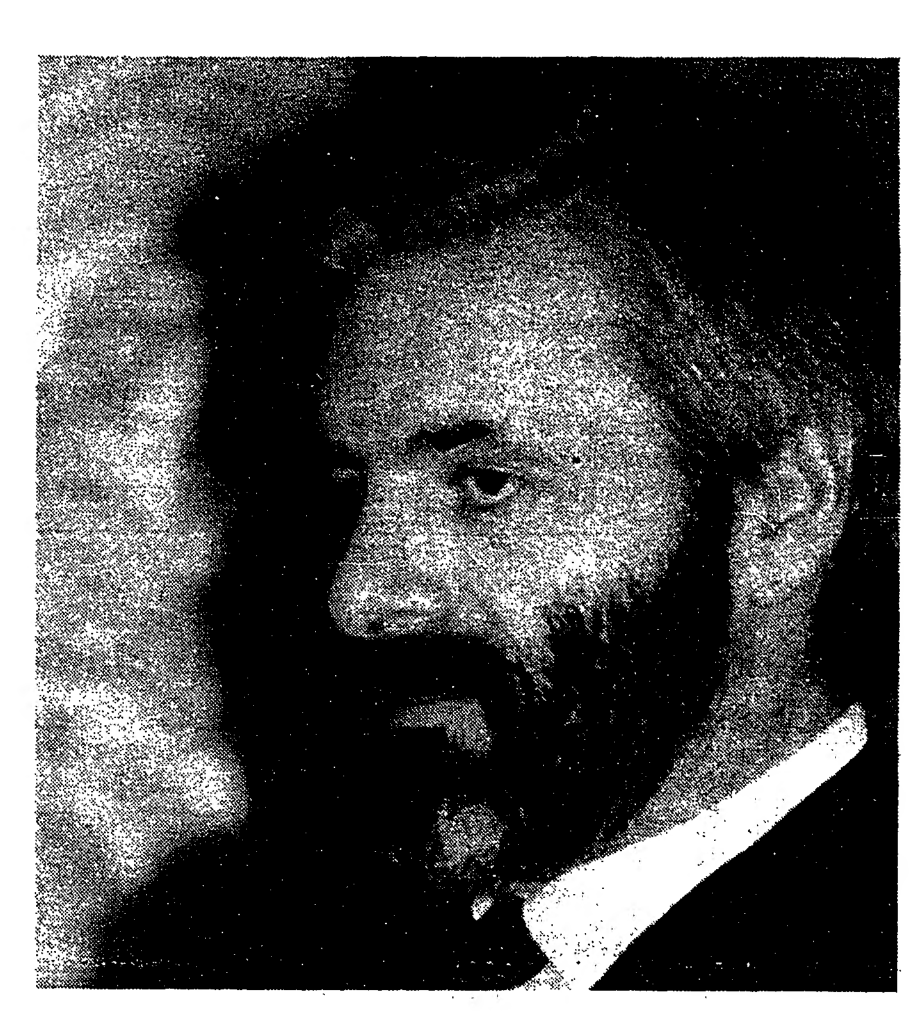
• Départ suspect et regretté

Marc Arnal «a été temporairement suspendu de son poste»

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Après 7 années à Edmonton, Marc Arnal a été officiellement retiré de ses fonctions de directeur régional du Secrétariat d'État. Apprécié et respecté par tous ceux qui le connaissent, son départ forcé a créé toute une surprise. Ce changement n'a pas seulement été rapide, il s'est fait dans la plus grande discrétion. Officiellement il a été retiré de son poste le 25 septembre. Pourtant, 2 jours plus tard, plusieurs employés du bureau d'Edmonton ne savaient pas encore qu'ils avaient perdu leur directeur. La même ignorance existait au bureau régional de la Saskatchewan, à Régina, d'où arrive le nouveau directeur intérimaire, André Nogue.

Au bureau de sous-ministre Jean Fournier on s'est d'abord limité à dire qu'il avait été remplacé. Le chef de cabinet du sous-ministre, Ginette Cloutier, a par la suite reconnu qu'il «a été temporairement suspendu de son poste» et qu'il était «en congé avec solde». Elle a également indiqué que son départ est survenu à la suite d'une révision de la gestion du bureau régional de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest». Elle a toutefois refusé de donner les conclusions de cette étude ou de dire quels éléments de la gestion avaient été contrôlés.



Marc Arnal

Monsieur Arnal n'a pu être rejoint et le bureau du sous-ministre s'est refusé à tout autre commentaire. Ce qui apparait évident c'est que quelqu'un au sein de la haute administration du Secrétariat d'État ne voulait plus de Marc Arnal. Quand quelqu'un est promu ou transféré à un nouveau poste l'annonce du changement se fait **avant** le départ de la personne. Dans le cas de Marc Arnal, il a été retiré de son poste avant que le ministère ne l'affecte à un autre. Madame Cloutier a d'ailleurs indiqué que des discussions étaient en cours avec l'ex-directeur pour lui trouver un nouveau poste qui l'intéresse. Il y a aussi le résultat de la «révision de la gestion». Si vraiment le ministre a pu prouver que le bureau était mal géré et donc que l'argent des contribuables a été mal dépensé le public a le droit de savoir. Mais, le ministère ne veut pas dévoiler le résultat de l'étude. Si au contraire l'étude n'avait que pour but de justifier le départ de l'ex-directeur, le ministère doit plusieurs explications à la francophonie albertaine.

Pour plusieurs personnes qui préfèrent garder l'anonymat, il ne fait pas de doute que le style de Marc Arnal ne cadrait pas avec celui des autres fonctionnaire de la Fonction publique fédérale. Il ne traitait pas les gens et les problèmes comme des dossiers. Il avait à coeur de défendre ce qu'il croyait juste en plus de défendre les intérêts de la franophonie albertaine. Grand ami de la francophonie, il s'est aussi fait le promoteur d'une vision multiculturelle du Canada. L'ex-directeur régional a peut-être payé pour avoir défendu ses dossiers dans un milieu où les choses bougent lentement.

• Regrets et inquiétude

Un départ qui ne laisse pas indifférent

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Suite à l'annonce du départ de Marc Arnal, les représentants des organismes francophones n'ont pas caché leur déception.

Tous le respectaient même s'ils n'étaient pas toujours d'accord avec ses idées. Il y a aussi de l'inquiétude. Plusieurs demandes de subventions et de projets spéciaux sont présentement à l'étude. Le chef de cabinet du sous-ministre, Ginette Cloutier, a affirmé que les francophones n'avaient rien à craindre. Le nouveau directeur intérimaire, dit-elle, connait bien les problèmes et les besoins des Franco-Albertains. Malgré tout, plusieurs dirigeants d'organismes francophones ne cachent pas leur inquiétude. Pour certains, les subventions du Secrétariat d'État représentent une partie importante de leur financement. De plus, tous affirment qu'il était facile de rencontrer Marc Arnal et qu'avec lui les dossiers étaient étudiés rapidement.

«Je suis extrêmement déçu par ce geste à l'endroit de l'un de vos plus importants fonctionnaires dans l'Ouest du pays. Malgré le fait que l'A.C.F.A. ait par le passé eu certains différends avec M. Arnal, nous avons toujours perçu qu'il avait vraiment à coeur le développement de notre communauté. (...) Il était pour nous le représentant idéal d'un lointain gouvernement qui nous paraît trop souvent insensible aux intérêts de la communauté franco-albertaine».

—Georges Arès, Président A.C.F.A. provinciale
(extraits d'une lettre adressée au ministre Gerry Weiner)

«Je trouve cela malheureux. C'est quelqu'un pour qui j'ai beaucoup de respect. Les francophones pouvaient se réjouir d'avoir un champion qui les appuyait».

—Paul Dumaine, Directeur régional Radio-Canada

«Je suis certainement désolée de le voir partir. Il était bien au courant des difficultés de la communauté. Il était toujours accessible, toujours à l'écoute, très rapide et efficace».

—Christiane Spiers, Présidente A.C.F.A. régionale Edmonton

«Nous autres on est très déçus, même si des fois nous avions des opinions différentes. Je pense que ça peut nuire un peu à nos demandes de subventions».

—Edmond Laplante,
Directeur de Francophonie Jeunesse de l'Alberta.

«C'est une grosse perte. Ce qui m'inquiète c'est que je ne sais pas ce qui va se passer».

—Nathalie Rousseau,
Directrice administrative Boîte à Popicos

«C'est bien dommage. C'est une personne que je respectais beaucoup. Même s'il était, si on peut dire, de l'autre côté de la barrière, c'était quelqu'un qui faisait partie de la communauté».

—Viviane Beaudoin, Présidente
Fédération des Parents Francophones de l'Alberta

«C'est ce que je connaissais de Marc, il travaillait toujours dans notre sens. C'est une perte pour la francophonie parce que ça fait plusieurs années qu'il travaille ici».

—Guy Robert,
Président de l'A.C.F.A. régionale de Calgary

SOMMAIRE

6/10

• Au feu!

La semaine de prévention contre les incendies: Une question de vie!

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Chaque année les incendies entraînent la mort de dizaines de personnes. En 1988, en Alberta, 387 incendies de résidences privées ont causé 5 mortalités alors que 43 personnes ont été blessées.

Dans 70% des cas, ces incendies sont causés par la négligence d'enfants qui jouent avec un briquet ou des allumettes.

Cette année, les organisateurs de la Semaine de prévention contre les incendies ont donc décidé d'accentuer leur campagne sur les dangers de laisser des enfants manier des allumettes ou des briquets.

Pour les victimes des 270 incendies causés par la négligence des enfants...c'est une question de vie.

Horaires T.V.
de Radio-Canada et TV5

Au national...

• Menace?

Le CoR réveillera-t-il le nationalisme acadien?

par GILLES BELLEAU (collaboration spéciale pour A.P.F.)

RICHIBUCTO N.B. (A.P.F.) - Une grande majorité dénonce ses agissements et sa propagande haineuse, d'autres y voient un élément important pour raviver le nationalisme acadien, mais tous sont unanimes sur un point, le parti Confederation of Region (CoR) n'a pas sa place dans un système démocratique.

Depuis quelque temps, le nationalisme acadien est gravement mis à l'épreuve par ce nouveau parti fédéral qui ne se gêne pas pour dénoncer le bilinguisme, son principal cheval de bataille, dans une province qui pourtant est reconnue comme la seule province officiellement bilingue au Canada.

Le mouvement anti-bilinguisme n'aura, en effet, jamais été aussi fort au Nouveau-Brunswick, alors que le CoR suscite des réactions de plus en plus défavorables.

Plusieurs y voient un parti d'extrême droite dont l'idéologie finira par disparaître de la carte, du moins c'est ce qu'on souhaite fortement pour le bien de la démocratie.

D'autre, comme Jean-Marie Nadeau, secrétaire général de la Société nationale des Acadiens, voit dans le CoR un mouvement qui pourrait réveiller le nationalisme acadien.

«Je n'aime pas la théorie du pire, mais un fait demeure. L'anti-bilinguisme propagé par le CoR va permettre aux Acadiens et Acadiennes de se solidariser à nouveau et travailler ensemble vers les projets de société minima» analyse Jean-Marie Nadeau. Selon le représentant de la S.N.A., les Acadiens n'ont jamais été aussi actifs et animés malgré les apparences d'un peuple désorganisé.

«C'est le drame de l'Acadie. On vit comme des ducs et des duchesses sans vouloir voir la réalité en face. Il faut se concerter davantage et travailler ensemble pour la même cause et je crois que le CoR va permettre à l'Acadie d'atteindre cette vision», estime-t-il.

MOUVEMENT DE L'OUEST

C'est en Colombie-Britannique que le parti Confederation of Region a pris naissance en 1984. Dirigé par son leader fondateur, Elmer Knutson, le parti a étendu ses branches à travers le Canada. Depuis un peu plus de deux ans, le parti étend ses ramifications à travers tout le Nouveau-Brunswick. Aux dernières élections fédérales, le parti a recueilli plus de 17,000 voix dans la province.

En Acadie, l'atmosphère n'aura jamais été aussi tendue depuis que le CoR se livre sans merci à une véritable propagande politique axée sur l'anti-bilinguisme, son principal cheval de bataille.

La Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick (S.A.A.N.B.) a dénoncé ouvertement, tout comme plusieurs autre organismes, la propagande mensongère véhiculée par le parti Confederation of Region.

La plus importante préoccupation de la S.A.A.N.B. se situe au niveau des messages qui sont transmis par le CoR. «Ils sont empreints de contradictions et d'ambiguïtés flagrantes mais à force de les répéter et de les répéter jusqu'à 100 fois, on va finir par y croire à la longue» s'inquiète le président de la S.A.A.N.B., Réal Gervais.

À titre d'ambiguïtés, le président de l'organisme pour la défense des droits des francophones relate la position du CoR face à la Loi 88 sur la reconnaissance de l'égalité des deux communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick.

«Le CoR est complètement contradictoire dans ses énoncés. Tandis qu'il déclare ne pas être contre les francophones et l'égalité de leurs droits mais contre le bilinguisme officielle il promet, une fois au pouvoir, d'abolir la Loi 88» remarque Réal Gervais.

Pour le président de la S.A.A.N.B., le CoR est un véritable problème pour la communauté anglophone. Selon lui, toute la propagande mensongère qui est véhiculée par le CoR dépeint sur la communauté anglophone entière, qui se trouve ainsi liée à ces mensonges qui sont le pain quotidien du CoR. Mais il estime néanmoins que le CoR est voué à l'échec et qu'il creuse sa propre tombe en proposant une politique qui nous ramène 50 ans en arrière.

Dans ce dossier, le président de la S.A.A.N.B. tout comme Jean-Marie Nadeau de la S.N.A., déplorent l'inaction du gouvernement de Frank McKenna qui, en retardant l'enchâssement de la Loi 88, envenime les débats et alimente l'incertitude sur l'égalité des deux communautés néo-brunswickoises.

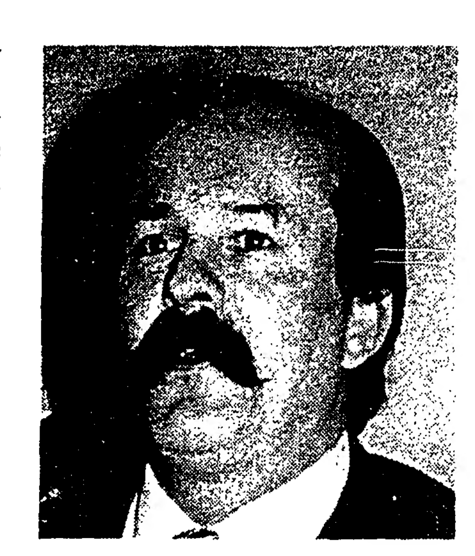
«Je suis entièrement d'accord avec les allégations du Parti conservateur du Nouveau-Brunswick, qui accuse le gouvernement libéral de laisser pourrir la situation linguistique à des fins politiques», ajoute M. Nadeau.

UN DISCOURS QUI ATTISE LA VIOLENCE

Directeur au conseil scolaire no 39 dans le sud-est du Nouveau-Brunswick et ardent défenseur des droits linguistiques, Alcide F. LeBlanc a assisté et est même intervenu dans une rencontre du CoR. Ses interventions lui ont valu des huées par des membres de ce parti.

«J'ai en effet assisté à une rencontre l'an dernier à Fredericton, où je me trouvais pour assister à un congrès et je suis tombé sur une réunion du CoR par un pur hasard», raconte-t-il. Ce qu'il devait entendre et voir ce jour-là l'a bouleversé, et aujourd'hui encore, il en parle avec beaucoup d'émotion.

À première vue, il lui a semblé être en présence d'un mouvement qui encourage la violence. Le discours du leader Elmer Knutson était acerbe et n'avait rien de très positif et


Jean-Marie Nadeau

réjouissant pour les francophones.

Les autres grands reproches que formule M. LeBlanc à l'endroit du CoR, c'est son aspect qui encourage la violence, son sens antidémocratique, son anti-français et sa négation des droits humains.

Selon lui, le parti est voué à mourir car il a perdu beaucoup de crédibilité par ses contradictions répétées. Toutefois, Alcide LeBlanc souhaite lui aussi que ce mouvement anti-français finisse par réveiller le nationalisme acadien.

«Je me souviens que leur chef avait dit à un moment donné: «Nous ne sommes pas contre le français, nous sommes contre le bilinguisme», se rappelle Alcide LeBlanc, et pas longtemps après le discours était changé pour: «Nous ne sommes pas contre le bilinguisme, nous sommes contre le bilinguisme officiel». Ceci démontre bien l'esprit de contradiction qui alimente les discours du CoR».

Le CoR dérange donc par ses actions, ses discours et son appel à la violence. Mais il continue, beau temps mauvais temps, à s'implanter solidement dans plusieurs régions.

Alors qu'il attendait 5,000 délégués lors de son premier congrès à la chefferie, il a tout de même attiré 2,800 personnes, en grande majorité des personnes âgées.

Pour Alcide LeBlanc, le fort pourcentage de personnes âgées au sein du CoR ne doit pas être vu comme une faiblesse, au contraire. «C'est d'après moi ce qui est le plus inquiétant, croit-il. S'il y a des individus qui ont le temps de faire de la propagande politique, ce sont bien les personnes âgées.

Survivra, survivra pas, le CoR fait actuellement partie de la réalité quotidienne avec tout ce qu'il représente et tant que les anglophones ne le dénonceront pas ouvertement, le parti pourrait avoir le vent dans les voiles encore longtemps.

• T.P.S.

«Inadmissible et inacceptable» clame la Chambre de commerce du Canada

OTTAWA (A.P.F.) - La Chambre de commerce du Canada avertit le gouvernement qu'elle n'appuiera pas le projet de la taxe sur les produits et services (T.P.S.) si le projet n'est pas modifié de façon substantielle.

Les porte-parole de la Chambre de commerce du Canada qui représente 17,000 membres ont répété à plusieurs reprises devant les membres du Comité des Finances qui tient présentement ses audiences publiques sur l'application de la T.P.S., que le projet tel que présenté dans le document technique du ministre des Finances le 8 août dernier, était «inadmissible et inacceptable».

Les modifications proposées par la Chambre de commerce sont au nombre de cinq. Comme le Conference Board et l'Association des banquiers canadiens pour ne nommer que ces deux organismes, la Chambre de commerce du Canada veut que la taxe soit imposée sur une plus large assiette fiscale. En taxant tous les biens et services, y compris les aliments, la Chambre pense qu'il serait possible de réduire de neuf à six pour 100 la T.P.S. On croit même qu'une taxe de 4.5 pour 100 serait suffisante, si bien sûr l'objectif du gouvernement se limite à remplacer une taxe fédérale imparfaite. «Absolument rien ne justifie un taux de T.P.S. supérieur à 6 pour 100» soutient la Chambre de commerce.

La Chambre demande aussi une intégration de la taxe provinciale avec la taxe fédérale. Selon l'organisme, le fait que le gouvernement fédéral n'ait pas réussi à embarquer les provinces dans son projet «constitue la grande faiblesse» de la T.P.S. puisque la perception de cette taxe entraînera des frais administratifs supplémentaires. On sait que les provinces ont maintes fois indiqué qu'elles s'opposaient à l'imposition unilatérale de la T.P.S. par le fédéral, et certaines, comme l'Alberta et le Québec, ne veulent pas céder une parcelle de leur pouvoir de taxation. La Chambre de commerce réclame une réunion des premiers ministres pour éviter le chevauchement des deux taxes.

En outre, la Chambre de commerce du Canada dit qu'elle n'acceptera le projet que si la T.P.S. est strictement utilisée pour remplacer les revenus perdus suite à l'élimination de l'ancienne taxe sur les ventes des fabricants, pour atténuer les effets négatifs sur les groupes à faible revenu, et pour réduire le déficit et la dette advenant des revenus supplémentaires imprévus. La T.P.S. doit aussi être visible pour les consommateurs.

En plus de ces conditions non négociables, la Chambre de commerce exige que le gouvernement opère des réductions importantes de l'ordre de cinq à six milliards dans ses dépenses publiques. La Chambre de commerce se garde bien cependant de dire où le gouvernement devrait couper. «Ce n'est pas à nous de dire au gouvernement quoi faire» s'est contenté de répondre un représentant de la Chambre de commerce, en réponse à la question d'un député.

LE PRIX DES MAISONS EN HAUSSE

L'Association canadienne des constructeurs d'habitations, qui accepte la réforme fiscale du ministre Wilson, affirme pour sa part que la nouvelle taxe sur les produits et services fera augmenter le prix d'une maison neuve au Canada de 3 000 $, c'est-à-dire six fois plus que ce que prévoit le ministère des Finances dans son document technique.

Selon L'A.C.C.F. l'augmentation du prix des maisons neuves pourrait varier selon les marchés de 9 200 $ à Toronto et de 4 700 $ à Vancouver, à 800 $ à Charlottetown et 1 000 $ à Trois-Rivières. Ce n'est donc pas une ristourne de 4.5 pour 100 que le gouvernement doit consentir pour compenser l'effet négatif de la nouvelle taxe, mais bien de 6.5 pour 100, soit 500 millions de plus que les 900 millions initialement prévus par le ministère des Finances. Autrement prédit l'association, c'est le principe même de l'accessibilité à la propriété qui sera remis en cause par la T.P.S., sans parler du marasme qui guette l'industrie si jamais les maisons deviennent inabordables.

À cause du coût élevé des terrains, on craint aussi que les acheteurs de Toronto et Vancouver soient pénalisés. Pour être équitable et juste, on croit que la ristourne devrait tenir compte du marché de l'habitation. Il faut savoir que le prix des maisons a doublé depuis trois ans à Toronto, et qu'une maison qui valait à l'époque 150 000 $ se revent au moins 300 000 $ aujourd'hui.

Le logement locatif subira aussi les effets de la T.P.S. L'Association canadienne des constructeurs d'habitations estime que le coût d'entretien des logements locatifs va grimper de 1 à 3 pour 100, et que les propriétaires seront fortement tentés de refiler cette hausse aux locataires.



Jour après jour, notre correspondant scrute pour vous l'actualité nationale. Recherchez ses textes dans nos pages. Il rapporte les faits selon vos propres intérêts.

Yves Lusignan
Journaliste



À la 3...

• Projet d'avenir?

Reconnaîtra-t-on l'importance de la Faculté Saint-Jean et ses besoins?

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - À moins de recevoir plusieurs millions de dollars au cours des prochaines années, la Faculté Saint-Jean disparaîtra.

Pour Jean-Antoine Bour, Doyen de la Faculté Saint-Jean cette institution est à un autre tournant de son histoire. Pour assurer un enseignement de qualité, la Faculté doit grandir ce qui nécessitera d'importants investissements. «Il faut que ça se fasse, autrement on retournera sur un plateau qui perpétuera l'inégalité» dit-il.

Pour le doyen de la Faculté, le principe d'égalité «c'est que les étudiants qui choisissent d'aller suivre des cours universitaires en français aient les mêmes chances que les anglophones d'obtenir un enseignement de qualité dans leur langue».



Jean-Antoine Bour ne manque pas d'idées pour assurer l'avenir de la seule institution universitaire francophone de l'Ouest. Cet avenir, dit-il, repose sur la qualité de son enseignement et son ouverture sur la communauté francophone de l'Ouest.

Il y a plusieurs obstacles à l'atteinte de cette égalité. Il y à un manque d'espace, un personnel enseignant compétent mais pas assez diversifié, un manque d'argent et aussi pas assez d'étudiants.

Cette année, la Faculté accueille 541 étudiants répartis dans 3 secteurs (Sciences humaines, sciences pures, éducation) et dans 4 programmes (Baccalauréat es Arts, en Sciences et en Éducation en plus du programme d'enseignement de 2 ans).

Chacun de ces inscrits a besoin de suivre des cours dans divers domaines. Il faut donc des enseignants, des salles de cours et de l'équipement qui répondent à leurs besoins. Avec 500 étudiants, il est difficile d'embaucher tous les enseignants spécialistes nécessaires. Il est tout aussi difficile de financer l'achat d'équipement et la construction de locaux adéquats, comme des laboratoires.

La Faculté doit donc grandir. Le doyen Bour parle d'attirer plus d'étudiants en faisant plus de recrutement. Il croit aussi nécessaire que la Faculté augmente son rayonnement dans les autres provinces de l'Ouest. Il dit qu'il faut aussi améliorer la qualité de l'enseignement et la programmation, deux problèmes qui doivent être réglés en même temps... «On ne peut pas se permettre de s'en tenir à un seul programme. Les étudiants en sciences, par exemple, ont aussi besoin de cours en sciences humaines». Plutôt que de réduire le nombre de ses programmes, la Faculté songe à ajouter une maîtrise en éducation parce que plusieurs enseignants veulent poursuivre leurs études après avoir commencé à enseigner.

Mais tous ces projets obligent la Faculté à trouver de nouveaux locaux. Jean-Antoine Bour propose de construire un pavillon où seraient regroupés tous les services étudiants. Cela permettrait de faire plus de place pour les salles de cours et la bibliothèque. Quant aux services artistiques et d'éducation physique, ils seraient regroupés dans un autre pavillon.

Tous ces réaménagements coûteraient aux environs de 15 millions de dollars et selon le doyen de la Faculté il faut que ces projets voient le jour avant l'an 2 000. À ce moment-là, la seule université française de l'Ouest prévoit accueillir entre 800 et 900 étudiants par année.

Mais il n'est pas facile de trouver de l'argent en ce moment. Pour sa part, l'Université de l'Alberta prévoit faire un déficit de 4 millions de dollars parce que le financement provincial est insuffisant. Il y a donc de l'argent pour de l'entretien et des rénovations mais pas pour construire de nouveaux édifices. De plus tous les services de l'Université ont leurs propres besoins d'argent pour rénover et construire. Selon le doyen Bour, «il faut d'abord qu'on reconnaisse l'importance de la Faculté Saint-Jean et ses besoins».

Mais puisqu'il n'y a pas assez d'argent au niveau de l'Université, la solution, dit Jean-Antoine Bour, doit venir de l'extérieur, soit des gouvernements provincial et fédéral.

Du côté du fédéral, dit-il, «il y a beaucoup d'intérêt, d'appuis concrets; au niveau de la construction je crois que cet appui est là aussi». Du côté de la province, ajoute-t-il, «c'est moins évident, pas évident du tout même». Monsieur Bour se réjouit cependant que les discussions continuent entre les deux gouvernements.

Il s'agit toutefois d'un processus très long et il entend continuer ses pressions. Il le faut bien, dit-il «parce qu'autrement...c'est tuer la Faculté».

• CEP

La crise est passée...pas de déménagement avant l'été prochain

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Après quelques semaines de sueurs froides, les parents du Centre d'Éducation Préscolaire peuvent respirer...le CEP n'aura pas à déménager cette année.

Dans une lettre expédiée en août dernier, l'Université de l'Alberta demandait à la garderie de quitter ses locaux avant le 31 décembre 1989. L'Université disait alors avoir besoin de ces locaux pour ses plans de réammènagement de la Faculté Saint-Jean. Le CEP, semblait alors destiné à devenir la première victime du manque d'espace dont souffre la Faculté.

Mais depuis, des rencontres ont eu lieu entre les administrateurs de la garderie et les représentants de l'Université de l'Alberta. Aux termes de l'entente qui a été conclue, le CEP tentera de se trouver de nouveaux locaux avant la fin de l'été 1990.

Même si la crise est passée, ce n'est pas de gaieté de coeur que la directrice de la garderie, Ginette Allaire, parle de déménagement: «Moi, j'aimerais ça rester ici. Ça fait 15 ans (date de la création du CEP) qu'on travaille fort pour développer ces locaux...devoir déménager, ce n'est pas drôle». Un déménagement en été sera toutefois plus facile. Cette prériode est moins achalandée ce qui permettra aux parents d'aménager une nouvelle garderie pour la grande réouverture de l'automne 1990.

Un comité de parents a été formé pour trouver ces nouveaux locaux. Entre autres possibilités, la garderie pourrait trouver un local commercial ou acheter une maison pour la transformer en garderie. Le comité pense aussi à travailler en commun avec le comité ENTRE FEMMES dont les membres veulent ouvrir une garderie pour les enfants âgés de moins de 2 ans et demi.

Le seul véritable problème selon Ginette Allaire, sera de réaménager dans le quartier BONNIE DOON. La garderie a toujours occupé les mêmes locaux, elle dessert la clientèle du quartier.

Il est donc important, dit madame Allaire que le CEP continue d'être présent dans la communauté. En plus d'être la seule garderie francophone d'Edmonton, le centre aide les enfants à s'intréger aux classes françaises ou d'immersion. Elle permet aussi aux parents de bénéficier d'un service de garde pour leurs enfants qui finissent l'école avant leur retour du travail.

La popularité du centre est d'ailleurs évidente. La garderie accueille présentement plus de 40 enfants âgés entre 2 ans et demi et 5 ans. La moitié vivent dans des familles francophones alors que l'autre moitié provient de familles où un parent est anglophone. Dans bien des cas, le français n'est pas parlé à la maison et le centre devient alors un milieu d'apprentissage du français pour ceux et celles qui iront dans des classes d'immersion.

Le Centre d'Éducation Préscolaire a donc 10 mois pour déménager. Entretemps, dit la directrice, les animatrices peuvent se concentrer sur ce qui compte le plus à leurs yeux...permettre aux enfants de s'amuser et d'apprendre dans un milieu francophone stimulant.

• La résidence

Tous s'entendent pour dire qu'il faut faire quelque chose

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Depuis plusieurs années chaque fois que quelqu'un parle du manque d'espace ou du besoin de rénovations à la Faculté Saint-Jean, un problème revient constamment: la résidence.

La résidence, c'est le plus vieux bâtiment de la Faculté Saint-Jean. Construit en 1911, ce bâtiment était le seul à exister au début. Mais la Faculté a grandi et cet édifice ne sert plus maintenant qu'à fournir un logement à 69 étudiants qui viennent de l'extérieur d'Edmonton.

L'âge de l'édifice intéresse peu ceux qui y habitent. Pour eux, la résidence, c'est leur maison. Ce qu'ils voient, c'est un bâtiment vieux, avec un système de chauffage inadéquat et qui doit constamment être rénové. Cet été, l'Université de l'Alberta a encore procédé à quelques rénovations en plus de renouveler certains matelas. Mais pour les résidents ce n'est pas assez. Le président de leur association, Tom Kalis dit «qu'il faut une rénovation complète. C'est quand même acceptable en ce moment, mais c'est une question de qualité de vie».

Le doyen de la Faculté, Jean-Antoine Bour, reconnaît le besoin d'effectuer d'importantes rénovations même s'il croit «qu'on dramatise quelquefois les problèmes des résidences». Le problème dit-il en est un d'argent. Il faudrait plusieurs millions de dollars et l'Université de l'Alberta ne les a pas.

Suite à des rencontres, le doyen, l'Université et les résidents sont convaincus qu'il faut agir. Ils sont aussi convaincus que l'argent devra venir de l'extérieur de l'Université, soit du ministère albertain de l'Education supérieure et du Secrétariat d'État. Le projet idéal, selon toutes les parties, serait de conserver la facade historique de la résidence, de démolir le reste et de tout reconstruire.

Tom Kalis se dit confiant de recevoir une réponse des gouvernements, mais quand? ...il ne le sait pas, pas plus d'ailleurs que ne le sait l'Université ou le doyen Bour. En attendant, le temps passe, la liste des rénovations s'allonge et comme l'indique Jean-Antoine Bour, il faut décider si ça vaut la peine d'investir dans des rénovations qui devront être détruites lors de la reconstruction.

Éditorial

Une décision suspecte, un départ regretté...

L'annonce de la suspension temporaire de M. Marc Arnal, Directeur régional du Secrétariat d'État à Edmonton a eu l'effet d'une bombe dans les milieux franco-albertains. C'est la surprise, la consternation, l'inquiétude.

Le changement s'est fait dans la plus grande discrétion et le bureau du sous-ministre Jean Fournier a été très avare de commentaires sur le sujet se contentant de dire des généralités comme «...il a été temporairement suspendu de son poste,» et qu'«il est en congé avec solde».

Les hauts fonctionnaires à Ottawa parlent aussi d'une révision de la gestion du bureau régional de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest. Présentement les raisons du départ de M. Arnal sont ambiguës. Ça sonne faux aux oreilles des francophones de l'Alberta.

Marc Arnal était en poste à Edmonton depuis sept ans et était apprécié et respecté de la communauté franco-albertaine. Il avait un style assez particulier qui sortait des cadres habituels d'un haut fonctionnaire fédéral. Fier d'être un Franco-Manitobain et connaissant fort bien, par le fait même, la situation de la francophonie hors Québec et particulièrement celle de l'Ouest canadien, M. Arnal était à l'écoute de la francophonie albertaine et savait répondre adéquatement à ses besoins. Les réactions à l'annonce de son départ en sont une preuve éloquente.

Connaissant quelque peu les autres directeurs régionaux, on peut dire que M. Arnal était une sorte de «maverick» qui ne faisait pas toujours l'unanimité, mais on le respectait pour sa détermination et ses convictions.

Nous maintenons qu'il a été victime de son dévouement envers la francophonie albertaine, de sa détermination et de ses convictions.

Il y a tellement de questions sans réponse dans toute cette affaire.

Pourquoi faire une révision de la gestion du bureau régional d'Edmonton maintenant? A-t-on fait des inspections régulières au cours des sept dernières années? Si elles ont été à la satisfaction des hautes autorités du Secrétariat d'État, alors quelle est la vraie raison de la suspension de M. Arnal?

Pourquoi veut-on se départir de l'un des plus importants fonctionnaires de l'Ouest canadien?

La population franco-albertaine a le droit de savoir et demande une réponse dans les plus brefs délais de la part du Secrétariat d'État M. Weiner.

Le départ de M. Arnal est un dur coup pour la francophonie albertain. Il y a bien un directeur itérimaire, M. André Nogue, qui, lui aussi, connait bien la francophonie de l'Ouest, et prend la relève à Edmonton. Mais il faudra éventuellement recommencer à neuf, rebâtir les dossiers avec un nouveau directeur régional au cours des prochains mois. Et pire encore qu'adviendra-t-il si Ottawa a l'idée géniale de nommer un directeur régional anglophone? Avec les hauts fonctionnaires à Ottawa il faut s'attendre à tout.

Non seulement le gouvernement Mulroney ne réagit pas aux coups bas donnés aux francophones de l'Alberta par le gouvernement Getty, mais il se permet d'entrer lui-même dans le ring comme troisième homme. Il faut le faire.

PIERRE BRAULT

Pensée de la semaine...

Sévérité bien ordonnée commence envers soi-même.

(Pierre Reverdy)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF Association de la Presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Journaliste: Jacques Beaupré

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 466-6581

Abonnement d'un an: 15$ · Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Réflexion

L'érosion de l'aide aux familles

Depuis 1980, et pour de multiples raisons, on note un sérieux recul des avantages acquis par les familles au cours des 40 dernières années. Cette constatation est manifeste à l'examen des données officielles sur la pauvreté, le revenu familial et la valeur de l'aide consentie par les gouvernements. Par exemple, le nombre d'enfants pauvres est plus élevé en 1986 qu'en 1980, le pouvoir d'achat des familles est à la baisse en raison de l'effet conjugué de la diminution de la valeur réelle du salaire minimum et de l'inflation, et les avantages sociaux et fiscaux dont jouissent les familles se sont effrités.

Les enfants et la pauvreté

Les enfants constituent le plus grand groupe de pauvres au Canada. Malgré une baisse du nombre total d'enfants, le nombre d'enfants pauvres s'est accru depuis 1980. En 1986, plus d'un million d'enfants vivaient dans la pauvreté, soit 120 000 de plus qu'en 1980.

Le chômage des parents est la première cause de pauvreté. Grâce à un redressement récent de la situation de l'emploi, le taux de pauvreté chez les enfants s'amoindrit graduellement. Cependant, il est de 17,3 pour cent plus élevé qu'en 1980. Ce ne sont pas seulement les conditions économiques qui ont contribué à des taux de pauvreté plus élevés chez les enfants dans les années 80. Le fait que le taux de pauvreté des couples sans enfants soit moindre en 1986 qu'en 1980 le confirme.

À l'opposé, les familles avec des enfants sont davantage exposées à la pauvreté. Les familles comptant un ou deux enfants ont deux fois plus de risques d'être pauvres que les familles sans enfants; le risque est trois fois plus élevé chez les familles comptant trois enfants ou plus.

Les familles où les parents travaillent sont également sujettes à la pauvreté. En effet, la moitié de tous les enfants pauvres vivent dans des familles dont le chef travaille à plein temps ou à temps partiel. Il faut donc se pencher sur la situation du marché du travail au Canada pour trouver des réponses:

- Le salaire minimum dans toutes les provinces est trop faible pour que les familles avec enfants puissent avoir un revenu supérieur au seuil de pauvreté.
- De nombreux parents ne peuvent compter que sur un emploi saisonnier ou à temps partiel pour subvenir aux besoins de leurs familles.
- Deux travailleurs sur trois ne sont pas syndiqués et ne bénéficient pas des avantages additionnels consentis aux employés syndiqués.
- Le revenu moyen des femmes, qui sont à la tête de la plupart des familles monoparentales, est inférieur d'un tiers à celui des hommes.

Nouvelles régionales

• À Bonnyville

Les parents engagent le débat sur l'école française

par LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - La Société des parents pour une école canadienne-française, région de Bonnyville (S.P.E.C.F.) a débutée sa campagne auprès de la communauté francophone pour l'obtention d'une école française. Une soirée d'information a eu lieu le 15 septembre dernier au Centre Lyle Victor Albert.

Une équipe d'intervenants de l'école Héritage de Rivière-la-Paix a rencontré une quarantaine de parents et d'étudiants de Bonnyville.

M. Bernard Rondeau, Président de la S.P.E.C.F. s'est déclaré très heureux de la soirée et a proposé toute une série d'activités d'information au cours de l'année scolaire afin de mener à bon port le projet d'une école française distincte. «Ça ne devrait pas être en premier lieu une question de droits mais une question de répondre le plus adéquatement possible aux besoins éducatifs des jeunes franco-albertains» de dire le directeur de l'école Héritage, Yvon Mahé . Lorsque l'on a parlé d'école française, Charte des droits ou non, là gît la responsabilité, la seule, l'unique, des commissions scolaires et des parents».

Monsieur Mahé a aussi exhorté les intéressés à lire les recherches publiées par Cummings, Simons, Landry, Frenette et Churchill des chercheurs expérimentés et reconnus dans le domaine de l'apprentissage d'une langue première et seconde.

Selon Yvon Mahé, le milieu, l'ambiance, l'environnement culturel, le personnel, les parents unis dans un but commun, compris et accepté sont la recette de la réussite de l'école Héritage. Il en est de même, selon lui, de toutes les autres écoles françaises en Alberta et dans le reste du pays.

«Une école axée sur l'enfant et ses besoins, une école qui valorise l'enfant dans le développement de son plein potentiel de franco-albertain et qui trouve sa route et la maintien, tout en respectant l'opinion des autres est le signe distinctif qui doit marquer l'école francophone».

Pour sa part, Mme Hélène Savoie, se fit la porte-parole du C.R.E.F. (Comité régional pour l'éducation française) pour expliquer toutes les étapes de leur campagne de 3 ans qui a abouti à la création de l'école Jean-Côté. Elle a parlé des difficultés, des frustrations, des attentes, des hantises, des victoires, des défaites, des divisions et des chicanes qui ont semées la voie a l'obtention de cette école. Selon la présidente du C.R.E.F., Monique Maisonneuve, « le prochain défi sera de maintenir, d'enrichir l'école et de grandir au sein de la communauté. Mais le défi ultime, dit-elle, ce fut d'obtenir la gérance de l'école française régionale par les parents de toute la région, voilà ce qu'est le geste politique que nous avons réussi».



Jacques Moquin

Jean Beaudoin, étudiant de 10e année à l'école Héritage a aussi apporté son témoignage. «Apprendre le français, le vivre, l'intégrer à ma vie quotidienne comme étudiant, comme jeune de l'an 2000, c'est une famille où tous et chacun a sa place mais où l'étudiant est le centre et la seule raison d'être de l'école».

Enfin, Mme Lise-Roy Nicolet a partagé son expérience d'enseignante dans les différents types d'écoles albertaines. «L'Héritage est l'école de tous les franco-albertains. On doit adresser tous les problèmes d'apprentissage des étudiants et il n'y a plus de possibilités de transférer ailleurs. Toute l'équipe doit se concentrer et relever le défi. Donc un esprit de partage, de soutien, de concertation vient animer tous les intervenants».

Enseigner à l'école française «est exigeant car tout est à faire, peu existe mais fini le partage du professeur entre les attentes de ces étudiants et parents de langue française et ceux de langue anglaise dans des écoles mixtes ou bilingues».

Mme Roy-Nicolet dit qu'elle a su que l'école Héritage était en train de réussir lorsque les étudiants ont demandé d'avoir des coupe-vent portant le sigle de l'école. «Imaginez-vous nos petits francos voulant s'identifier publiquement».

Quant au directeur général du conseil scolaire de Saint-Isidore, Jacques Moquin, il a expliqué la position du conseil: «Face au refus des 6 autres conseils scolaires de répondre aux désirs légitimes des parents, les commissaires de Saint-Isidore ont plongé dans le dossier» M. Moquin a rappelé aux parents présents l'importance de bien informer toute la population, de déterminer le nombre des francophones intéressés à envoyer leurs enfants à l'école et d'appuyer les commissaires et les administrateurs. Ceux-ci à leur tour, dit-il, doivent soutenir et bien informer les parents francopones dans leurs démarches et recherches. «Pour partager sa culture, il faut premièrement la connaître, la vivre et la posséder» a conclu M. Moquin.

À Bonnyville, selon le directeur général adjoint, Henri Lemire, 208 francophones sont inscrits dans les 3 commissions scolaires de la région. 12 sont de niveau maternelle, 40 sont inscrits de la première à la troisième année, 42 de la 4e à la 6e alors que 62 sont inscrits dans chacun des 2 cycles du secondaire. Dans les programmes d'immersion française il y a 244 élèves alors que 496 jeunes fréquentes l'école anglaise de la maternelle à la 12e année. Les ravages de l'assimilation sont très évident. La population francophone est à la baisse. De plus, de dire Henri Lemire, rien n'indique que les 208 élèves francophones inscrits dans le programme français de Bonnyville, et qui répondent aux critères de l'article 23 de la Charte canadienne des droits, s'inscriraient dans une école distincte».

La question des coûts de l'école française a été à peine soulevé par les intervenants. Le président de la S.P.E.C.F. a promis aux participants d'organiser un voyage à Jean-Côté pour voir sur place le fonctionnement de l'école Héritage.

• 16 octobre

On votera partout au Lakeland

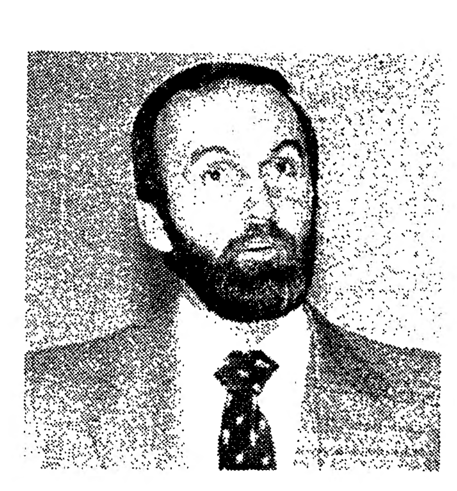
par LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - La course à la mairie sera très intéressante à Cold Lake, Grand Centre et Bonnyville, trois belles villes du Lakeland.

Walter Ogrodiuk et Warren Johnston respectivement maire de Bonnyville et de Cold Lake quittent la politique municipale. M. Ogrodiuk a complété un premier mandat et M. Johnston met fin à une belle et productive carrière sur la scène municipale.

Wayne Kowalski, avocat à Cold Lake et frère du ministre Ken Kowalski, à été élu maire de Cold Lake par acclamation tandis qu'une dizaine de candidats se feront la lutte pour les six postes d'échevin.

À Grand Centre, le maire Ray Coates demande un troisième mandat à l'électorat de cette ville et M. Léo Vasseur briguera à nouveau les suffrages au poste de maire de la ville de Bonnyville. M. Vasseur a été défait lors des dernières élections municipales dans une lutte très serrée avec le maire actuel. Cet homme d'affaires bien connu a été conseiller municipal durant six ans et maire durant trois ans. M. Gerry Storoschuk, propriétaire d'une agence d'immeubles en sera à ses premières armes sur la scène municipale.



Jean-Claude Lajoie

En ce qui concerne les deux systèmes scolaires, il y aura des élections et la lutte s'annonce assez intéressante. À Bonnyville, les quatre commissaires Maurice Campeau, Denis Ducharme, Jean-Claude Lajoie et Terry Voth feront face à une adversaire de choix en la personne de Madame Kathryn Wiebe, très connue pour son travail à la direction du F.C.S.S., qui a pris sa retraite récemment.

Dans le canton municipal de Bonnyville il y aura aussi des élections dans la majorité des districts, chose plutôt surprenante.

• Négociations

Les 6,000 enseignants de la Commission des écoles publiques de Calgary parmi les mieux payés

par JACQUES BEAUPRÉ

CALGARY - L'intervention du médiateur Tom Corbett a permis la conclusion d'une entente entre la Commission des écoles publiques de Calgary et ses 6,000 enseignants.

Il a recommandé des augmentations salariales de 5,2% en 89-90 et de 5% l'année suivante. C'est 0,75% de plus que ce qu'offrait la commission scolaire.

Les recommandations du médiateur ont été appuyées par 70 pour 100 des 3,800 enseignants qui se sont réunis au Stampede Corral, le 20 septembre dernier.

Les 6,000 enseignants des écoles publiques de Calgary sont désormais parmi les mieux payés de la province. Un enseignant ayant 4 années d'études universitaires et 11 années d'expérience recevra 46 135 $ en 89-90 et 48 442 $ en 90-91. La moyenne provinciale pour un enseignant ayant 11 années d'expérience est de 45 217 $.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

OCTOBRE

1	2	3	4	5	6	7
1973 DECES DU PERE ALPHONSE TURENNE A FALHER	1887 MGR GRANDIN DEMENAGE DANS SA NOUVELLE RESIDENCE (CENTRE VITAL G)	1956 INCENDIE DU VIEUX PENSIONNAT DE DONNELLY	1975 DECES DU PERE GERARD TETREAULT 1984 DECES DU PERE E. RHEAUME	1937 CINQ FILLES DE JESUS QUITTENT MORINVILLE POUR ALLER FONDER UN HOPITAL A LAC LA BICHE		1930 INCENDIE DE L'EGLISE DE CAMPERVILLE AU MANITOBA

• 13 - 14 octobre

Le Rond-Point c'est une grande consultation

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Chaque année, de 150 à 200 personnes se rencontrent à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. provinciale pour discuter, échanger...pour se consulter. C'est que l'A.C.F.A. sent le besoin de consulter ses membres pour mieux définir le travail de l'année qui commence. «J'AI LE DROIT ET J'EN PRENDS LA RESPONSABILITÉ» c'est le thème de cette année et c'est donc sur les droits et sur les responsabilités que porteront les discussions. Il faut se servir de ces droits, mais il faut aussi assumer la responsabilité de prendre en main son avenir.

Depuis l'automne 1988, bien de choses ont changé pour la francophonie albertaine. La province est officiellement unilingue anglaise et le gouvernement fédéral n'a toujours pas réagi; les conservateurs ont été reportés au pouvoir tant à Ottawa qu'à Edmonton; Léo Piquette n'est plus le député de Lac La Biche; le milieu artistique a plus de vigueur; d'autres écoles françaises ont ouvert leurs portes mais il en manque encore comme à Saint-Paul à Bonnyville, à Legal ou à Lethbridge. Dans quelques mois la Cour suprême du Canada rendra son jugement dans la cause Bugnet et toute la question scolaire prendra un nouveau départ.

Pendant ce temps, l'Alberta est toujours réticente à reconnaître les droits des francophones en matière d'éducation et le ministre Jim Dinning est revenu sur sa promesse de donner un million de dollars de plus pour l'éducation française.

D'autres choses sont demeurées les mêmes. L'assimilation continue, les artistes ont besoin de plus de formation, la gestion scolaire par les francophones n'existe pas, et le gouvernement Getty fait la sourde d'oreille aux revendications des premiers colonisateurs de la province.

Pour l'A.C.F.A. provinciale, il est donc temps de faire le point. Cette grande consultation de deux jours, dit l'adjointe à l'information, Lyne Lemieux, «c'est l'occasion de consulter les gens sur ces questions».

LE TEMPS DE SE CHOISIR UN NOUVEAU LEADER

Le Rond-point c'est aussi l'assemblée générale de l'A.C.F.A. C'est donc aussi le moment des élections. Pour la première fois en 3 ans, l'A.C.F.A. devra se choisir un nouveau président puisque Georges Arès doit quitter. Jusqu'à présent, une seule candidate est sur les rangs, soit Madame France Levasseur-Ouimet. Il y a aussi 3 postes de vice-présidents et pour le moment, 3 candidats. Ce sont Madame Suzanne Thibaudeau (Fort McMurray), Jules Van Brabant (Saint-Paul) et Denis Vincent (Rivière-la-Paix).

DES DOSSIERS À DÉVELOPPER

Dans le dossier de l'Opération survie, bien que les sondages indiquent qu'une majorité d'Albertains sont d'accord pour qu'il y ait plus de services en français, le fédéral et l'Alberta refusent de bouger concrètement. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le secrétaire d'État, Gerry Weiner, et ses fonctionnaires mais aucune entente n'a été conclue. L'A.C.F.A. demande de l'argent mais elle demande aussi que le fédéral force l'Alberta à respecter les droits de sa minorité française.

L'A.C.F.A. a tenté d'ameuter l'opinion publique canadienne, surtout québécoise, sur le sort réservé aux Franco-Albertains. Cela n'a pas donné de résultats concrets. Pour l'adjointe à l'information, Lyne Lemieux, «c'est comme la ronde de l'immobilisme. On veut que le gouvernement fédéral bouge mais le fédéral ne va bouger que si l'opinion publique bouge».

Le Rond-point 89 sera aussi l'occasion de souligner la contribution de l'ex-député Léo Piquette. En voulant parler français à la législature, en 87, il a déclenché tout un mouvement de protestation en montrant la situation des Franco-Albertains.

Au niveau culturel, l'A.C.F.A. doit faire le point. Certains artistes francophones commencent à se faire connaître à l'extérieur de la province, des programmes d'aide encouragent la diffusion des spectacles et l'agence Détour prend une nouvelle orientation. Mais ce n'est encore qu'une minorité qui sort de l'ombre. Il faut encore plus de formation pour que les artistes albertains fassent concurrence à ceux du reste du Canada et qu'il propagent la culture albertaine.

D'autres questions retiendront l'attention comme l'atelier sur la nouvelle loi sur les langues officielles (avec la présence du commissaire aux langues officielles, d'Iberville Fortier) et l'atelier sur les relations avec le Québec.

Enfin, après 2 jours de débats et d'échanges l'A.C.F.A. aura mille et une idées et quelques priorités pour 89-90.

• Remise de chèque

Programme d'appui à l'A.P.F.



Le secrétaire d'État, Gerry Weiner, a remis un chèque au montant de 38,445 $ aux représentants de l'Association de la presse francophone. Cette somme représente le deuxième versement de la subvention totale de 256,300 $ approuvée dans le cadre du programme d'appui aux organismes et aux institutions des communautés de langue officielle. Le directeur général, Wilfred Roussel, ainsi que le vice-président de l'A.P.F., Roger Duplantie, ont reçu le chèque des mains du ministre Weiner. MM. Roussel et Duplantie ont pu par la suite sensibiliser le ministre aux besoins de l'association.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Michel Françoise «Bienvenue à bord» CBS PFC-90779.
Michel Françoise est un nouveau rocker d'outremer dont la voix et l'approche au style pop-rock français ne sont pas dissemblables à celles de Francis Cabrel et de Capdevielle. De plage en plage, Françoise nous livre des chansons de vie et d'amour où tout se mélange avec le quotidien, comme dans «Je me jette à l'eau», «Un jour», «On s'était dit», ou même encore «Je suis un héros». En somme, une bonne réalisation qui mérite indéniablement qu'on s'y attarde.

Claude Barzotti «Elle me tue» Sélet CT-20004.
Chanteur exceptionnellement doué vocalement, Claude Barzotti est certainement l'un des meilleurs interprètes du pop français romantiquement vôtre. Il est un peu comme Richard Cocciante, mais il est plus musclé rythmiquement et vocalement que lui. L'entendre, c'est le reconnaître. On retrouve sur ce tout nouveau enregistrement le charme de sa voix animée dans des titres originaux comme: «Noël sans toi», «Aime-moi», «Chanson d'enfance» et «Elle me tue». Le détail de l'instrumentation vaut également le coup d'oreille. Fortement recommandé.

Jeanne Mas «Les crises de l'âme» Capitol PIIV-91817.
En quatre années, la chanteuse parisienne Jeanne Mas s'est forgée une carrière en or et en platine. Tout au long de cette quatrième offrande vinylisée, sa voix sensuelle se faufile de plage en plage à travers un rock qui se rapproche de la formule de ses disques précédents. Avec des chansons telles que: «Contre toi», «Comme un héros» et la chanson-titre, on s'imagine dans des ambiances d'un club de nuit enfumé. «Les crises de l'âme», un titre tout-à-fait à l'image du matériel que ce disque offre.

Gérard Blanc «Ailleurs pour un ailleurs» CBS/Trafic TF-8939.
Gérard Blanc est un nouveau venu d'outremer dans le milieu de la chanson pop française. Là où Johnny Hallyday gagne dans la fougue et le mouvement, Gérard Blanc séduit par la sensibilité. Moins attirante que celle de ses confrères (Cabrel, Lavilliers, Clerc, etc.) la voix de Blanc n'en demeure pas moins prenante après plusieurs écoutes. Les titres inclus ici (paroles: M. Strawzynski/musique: Gérard Blanc) sont significatifs des options artistiques de cet individu (arrangements riches harmoniquement et recherche de sonorités). À signaler ici: «Du soleil dans la nuit», «Sentiment d'océan», «Des chemins différents» et surtout la chanson-titre «Ailleurs pour un ailleurs».

• Projet conjoint

Lethbridge se greffe au projet conjoint de Calgary

par PIERRE BOURBEAU

LETHBRIDGE - L'engagement d'un stagiaire en développement communautaire sera rendu possible grâce à une reconsidération du Centre d'emploi Canada à Calgary qui intégrera les coûts de ce projet à ceux déjà libérés pour l'engagement de 9 stagiaires à Calgary. Ce qui fait que le projet de Lethbridge pourra démarrer en même temps que les projets de Calgary soit le 10 octobre prochain.

Au début des négociations, le bureau de Calgary avait demandé au Centre d'emploi Canada de Lethbridge de fournir les fonds pour supporter la demande du Projet Conjoint qui avait été faite à Lethbridge. Puisque la demande de Lethbridge se joignait aux neuf demandes de Calgary, le C.E.C. de Lethbridge devait débourser un dixième des coûts totaux des projets comprenant Calgary et Lethbridge.

Cependant, le C.E.C. de Lethbridge s'était objecté à fournir ces fonds. La raison était que de février 89 à juin 89, le C.E.C. de Lethbridge, par le biais du programme «Développement de l'emploi», a subventionné la moitié des coûts pour l'engagement d'un agent de développement à l'A.C.F.A. de Lethbridge. Puisque c'est l'A.C.F.A. qui faisait la demande pour avoir un stagiaire, le C.E.C. de Lethbridge se retrouvait dans la position d'aider une deuxième fois le même organisme dans une même année à partir de fonds qui proviennent du même programme.

Suite au refus du C.E.C. de Lethbridge de supporter le projet pour des raisons uniquement administratives qui avaient été communiquées à l'A.C.F.A. de Lethbridge à la fin d'août, d'autre démarches ont suivies, auprès du C.E.C. de Lethbridge.

M. Fred Nowicki, gérant du C.E.C. de Lethbridge, a contacté M. Wayne Gill, agent de projet au C.E.C. de Calgary qui avait déjà accepté le démarrage des 9 projets à Calgary. Comprenant les contraintes administratives du Centre d'emploi de Lethbridge, M. Wayne Gill a finalement accepté de supporter le projet de Lethbridge.

Arts et spectacles

• Musique

Le Rock est FIRM en français

par MARTIN PITRE
(collaboration spéciale pour l'A.P.F.)

MONTRÉAL (A.P.F.) - Parions que vous en avez très peu entendu parler, sinon pas du tout. Et pourtant, le deuxième édition du Festival international du rock de Montréal, le FIRM, s'est ouvert le lundi 2 octobre en présentant du rock dont les jeunes canadiens français raffolent.

Conçu d'abord et avant tout pour permettre la diffusion du rock francophone alternatif, le FIRM, comme on l'appelle, a déjà plein d'ambitions. C'est que le rock francophone n'a rien à envier à celui des autres langues, et si les jeunes le connaissent, eh bien! finies les pleurnicheries assimilatrices.

Depuis lundi, le club Les Foufounes électriques de Montréal est littéralement passé du blanc au rouge grâce à des groupes comme Stella de la Belgique, Vilain Pingouin du Québec, Mano Négra, de Paris. Oups, non, Négra n'a pas encore défoncé les Foufounes. Il le fera samedi, en concert de clôture.

Pour beaucoup trop de gens, la musique française se limite à la chansonnette. Mireille Mathieu par ici, Mitsou par là ont de quoi plaire à plusieurs. Mais quand on est adolescents, qu'on trouve que Megadeth, Scorpion, Poison, Bon Jovi et les autres, c'est mieux, alors une petite dose de bon solide rock alternatif français vient dépoussiérer un peu le palmarès.

Prenons le groupe belge Stella, par exemple. Eux, ils ne sont que deux, un gars et une fille. Pour ne pas faire comme les autres, ils se contentent d'une couple de petits claviers CASIO et ils en font sortir toutes sortes de sons. Mais ce n'est pas ça la caractéristique du rock alternatif francophone. C'est plutôt l'humour dans les textes qui vous dilate la rate en moins de deux.

Les Français Los Caroyos, eux, ne seraient pas d'accord avec une telle description. Eux, ce sont des durs. Du martochage de guitares, comme on dit. Et vlan! Les tounes commencent secs, finissent secs, et pendant deux, trois ou au maximum quatre minutes, on ne sait plus si c'est du rock, de la défonce, ou le cri primal.

Tous ces groupes, qu'il s'agisse de Mano Négra, des Chihuahua, de Vilain Pingouin, de Parabellum, des Babylon Fighters, de Me, Mom and Morgentaler, de Trafic d'Influence, des Satellites, de Ralph et les Baronics, et on en oublie sûrement, ont réussi à enregistrer un disque. Pour la plupart, surtout du côté européen, c'est l'étiquette Boucherie Production, de Paris, qui livre la marchandise. Le super groupe français Bérurier Noir, les Bérus pour les intimes, a connu un succès fou en Europe avec cette maison de disques. Tant et si bien qu'il y a quelques années, la chanson l'Empereur Tomato ketchup était en tête de liste du palmarès au magasine français Best, le préféré des jeunes.

Marc Chouinard, le relationniste du Festival international du rock de Montréal, un Acadien d'origine, comprend que ce n'est pas facile au Canada de se procurer les disques de rock alternatif. Mais ce qui l'agace le plus, c'est que les stations de radio qui en ont ne les font pas tourner.

Et pourquoi donc les radios refusent-elles d'offrir un petit Litfira ici, un Stella ailleurs, se demande-t-on? Et bien, dit Marc Chouinard, c'est probablement que le rock alternatif est tout à fait alternatif, c'est-à-dire qui ne sonne pas comme les autres.

Et chez les jeunes francophones, cet anti-conformisme du rock alternatif en français est l'ingrédient premier qui fait qu'on l'aime.

• Produit culturel

Les autres régions de la province auront aussi leur salon du livre

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - Les régions de Fort McMurray, de Saint-Paul, de Plamondon et de Morinville-Legal auront aussi leur salon du livre. La librairie Le Carrefour offrira ses mini-salons du livre comme elle le fait tous les ans, depuis 3 ans.

Créés en 1986, ces salons sont un service rendu aux régionales de l'A.C.F.A., de dire le gérant général de la librairie Le Carrefour, Denis Dion. Et cette année, il y a du nouveau. Le Carrefour veut s'adjoindre les services d'une animatrice pour conseiller les parents qui souvent ne connaissent pas quels sont les bons et les moins bons livres pour leurs enfants.

Pour Denis Dion, les salons du livre sont essentiels: «C'est pour rendre accessible le produit culturel d'expression française». Selon Denis Dion, les deux premières années ont été un bon succès. L'an dernier, par exemple, il s'est vendu pour 32 000 $ de livres durant cette activité.


Denis Dion

Il pense d'ailleurs que les salons iront en s'améliorant puisqu'il tente d'adapter le contenu aux demandes des différentes régionales de l'A.C.F.A.

Le premier salon du Carrefour aura lieu à Fort McMurray du 4 au 11 octobre.

L'ALBERTA DES AUTRES

L'ALBERTA DES AUTRES cette semaine, c'est le choc d'idées et d'opinions face au développement de petits centres francophones ruraux. Que disent les leaders et la population lorsque surgit une crise locale?

C'est L'ALBERTA DES AUTRES, cinquième volet, diffusé le 11 octobre, à 17 h 00, durant l'émission POINT DE RENCONTRE, à l'antenne de CHFA Radio-Canada.

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 9 OCTOBRE 1989

CS	SD	TITRE	INTERPRÈTE
1	1	**C'est la vie**	Marc Lavoine
2	2	**La femme d'or**	Gerry Boulet
3	4	**Premier Rôle**	Viktor Lazlo
4	9	**Car je t'aime**	Paul Piché
5	3	**J'savais pas**	Robert Charlebois
6	10	**C'est écrit**	Francis Cabrel
7	-	**Et tu marches**	Richard Séguin
8	6	**Je décolle**	Jean-Michel Navarre
9	5	**Reste là**	Mario Pelchat
10	7	**Coupe Coupe**	Vanessa Paradis

CS: cette semaine **SD:** semaine dernière

À la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les appels reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.

Note: Vous pouvez donner vos 3 choix en téléphonant à l'émission entre 18 h 00 et 19 h 00 au 466-2432, lors de la présentation du Palmarès.

Radio-Canada
CHFA/Alberta

• Salons du livre

Des auteurs et illustrateurs participeront à la tournée des salons du livre de l'ACELF

par JACQUES BEAUPRÉ

Du 25 octobre au 8 novembre des auteurs et illustrateurs francophones viennent rendre visite aux Albertains.

Les salons et les mini-salons reviennent à tous les 3 ans. Cette année les roulottes culturelles de l'ACELF se rendront dans 5 communautés albertaines:

Bonnyville	les 25 et 26 octobre
Jean-Côté	les 29 et 30 octobre
Edmonton	du 29 octobre au 2 novembre
Calgary	du 5 au 8 novembre
Lethbridge	les 5 et 6 novembre

D'ici 3 semaines, les Albertains pourront participer à une expérience unique...ils pourront rencontrer, discuter et échanger avec ceux et celles qui conçoivent, écrivent et illustrent ces livres qui font la joie des enfants, jeunes et vieux.

Et des livres il y en aura. Plus de 40,000 livres seront exposés à Calgary et à Edmonton, alors que les visiteurs aux mini-salons, à Bonnyville, Jean-Côté et Lethbridge, auront le choix entre plus de 2 mille livres.

Créés en 1977, les salons du livre de l'Association Canadienne d'Éducation de Langue Française (l'ACELF) sont plus qu'une simple exposition. Avec la présence d'auteurs, la projection de films, de vidéo et de l'animation, ces salons deviennent un véritable bain de culture francophone.

Cette année, la tournée de l'ACELF permettra aux Franco-Albertains de rencontrer 5 artistes du livre...

À Edmonton...

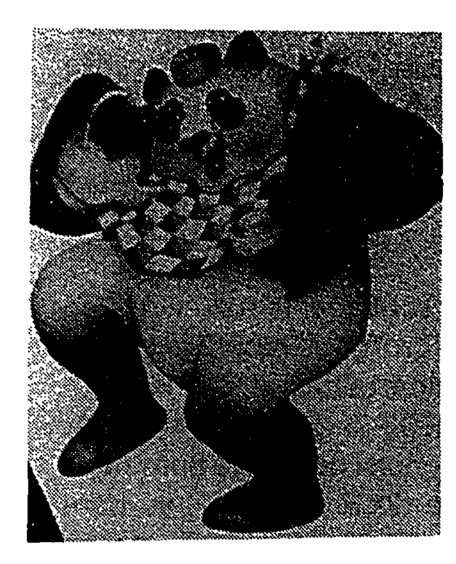
CÉLINE CYR, auteure de livres pour enfants

D'abord historienne, elle détient une maîtrise en histoire du Québec. Elle s'est tournée vers la rédaction de livres pour jeunes en 1985. Elle publie d'abord «Les prisonniers de monsieur Alphonse (1986), puis les Lunettes d'Anastasie (1987) et Vincent-les-Violettes (1989) tous aux Éditions Québec-Amérique.» Ses romans sont marqués par le mystère...un mystérieux...pyromane...un amnésique de 90 ans...une vieille grange habitée par des personnages mystérieux. De l'action et de la fantaisie. Des héros enfants ou adolescents qui détiennent la clé de la solution aux problèmes.

DARCIA LABROSSE, auteure, illustrationniste et cinéaste

Darcie a plusieurs flèches à son arc...artistique. Passionnée par le livre, l'écriture et les images, elle entre au Musée des Beaux-arts de Montréal en 1975. «Mon premier livre pour enfants, je l'ai fait à 17 ans, dans le cadre d'un cours». D'abord passionnée par les images elle produit plusieurs courts métrages d'animation ce qui lui permet de remporter 2 prix internationaux.

Mais en 1981 elle effectue un changement important...«Je passais plus d'un an sur chaque film, sur des centaines d'images qui bougent. J'ai eu envie de m'arrêter sur une image, la travailler, la dessiner. Car tu n'apprends à dessiner qu'en dessinant». Se plongeant sans retour, elle illustre 18 livres en 7 ans dont JE M'AMUSIQUE de François Dompierre et une demi-douzaine de texte de Céline Gagnon, AGNÈS ET LE SINGULIER BESTIAIRE qui lui vaut le prix du Conseil des Arts du Canada (1983) et VENIR AU MONDE qui lui rapporte le prix du Gouverneur



général du Canada (1987). Elle remporte d'autres prix, fait de l'animation en littérature, participe à la conception de 2 jeux dont «Le jeu de la bibliothèque» et se permet même quelques expositions.

La culture aussi par les ordinateurs

Le salon du livre de l'ACELF n'a pas oublié les mordus des ordinateurs. Le livre demeure irremplaçable, mais l'ordinateur devient de plus en plus un objet de communication à la maison et dans l'enseignement.

Le salon du livre offrira donc, pour la première fois, les services d'une spécialiste de l'usage des logiciels, madame Micheline l'Espérance-Labelle.

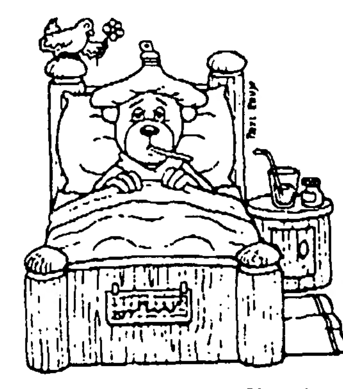
Fondatrice d'une maison d'édition de logiciel, madame Labelle s'efforce de promouvoir l'utilisation de l'informatique à des fins pédagogiques. Elle a créé de logiciels d'apprentissage individuel et de groupe pour les enfants tout en s'arrurant qu'ils soient accessibles aux enseignants qui sont peu familiers avec les ordinateurs. Elle sera présente aux salons du livre d'Edmonton et de Calgary.

À Calgary

PAUL ROUX, illustrateur

Dans sa tournée des écoles de Calgary, Paul Roux permettra aux enfants de s'initier au monde fantastique de la bande dessinée et de l'illustration.

Né en France, Paul Roux a toujours vécu au Canada. Sa passion il n'en a qu'une...illustrer; embellir les textes, les livres, les documents. Après avoir étudié le beau-arts à Marseille (France), Paul Roux termine en 1981 un cours d'Arts visuels au Collège francophone Algonquin, en Ontario. Déjà il remporte un premier prix, celui de l'étudiant francophone le plus méritant du collège. Dès lors il se lance dans sa passion des images. D'abord les bandes dessinées puis l'illustration de document du gouvernement fédéral, et enfin la conception des illustrations pour l'émission enfantine de Radio-Canada



«Alexandre, Magalie et compagnie». Il se lance ensuite dans le domaine de l'illustration de livres pédagogiques pour les Éditions Guérin (1981) et le Centre franco-ontarien des ressources pédagogiques (1988). C'est alors qu'il se tourne vers les romans jeunesse. Il conçoit et illustre la série des romans de l'Inspecteur Martin (1986-89) et travaille à l'occasion pour les Éditions Paulines. Alors qu'il se fait connaître, il anime des ateliers de caricatures, remporte un prix dans un concours de caricatures et un autre pour de la bande dessinée et participe à plusieurs expositions de dessins.

MADELEINE GAUDREAULT LABRECQUE, auteure

Depuis 1968, Madeleine Gaudreault Labrecque a publié 10 livres romans-jeunesse, dont



Madeleine Gaudreault Labrecque

«Le secret de la pierre magique» (1989) et les 4 romans de la série Les aventures de Michel Labre. Ses romans pour adolescents s'inspirent du roman policier mais elle accorde aussi une place importante au rêve, au style poétique et à l'aventure. «Lorsqu'on écrit pour les jeunes, il faut soigner la langue et le rythme, une page doit tirer l'autre». Les jeunes lecteurs se retrouvent donc tantôt dans un mystérieux grenier, à bord d'un avion supersonique ou encore sur la piste d'un ancien réseau d'espionnage qui est responsable de la mort, 20 ans plus tôt, d'un collègue d'école. Du début à la fin un style vivant, accrocheur et jamais sexiste. Sa visite au salon du livre de Calgary et dans les écoles ne sera pas une première pour Madame Gaudreault Labrecque puisqu'elle a déjà animé le salon du livre de Québec Auteure d'une pièce pour enfants «M. Paresso» et de 3 livres destinés aux plus petits, elle s'adresse autant aux très jeunes qu'aux adolescents.

HOMMAGE À

SON ENFANCE À PLAMONDON

Né le 22 mai 1946 à Lac La Biche, Léo Piquette a quatre frères et deux soeurs. Ses parents possèdent une ferme laitière. Il se lève très tôt le matin et prend vite goût aux travaux de la ferme. Encore aujourd'hui il a sur sa ferme une centaine de bêtes.

Il connaît une enfance heureuse. Très tôt il est initié à la vie politique puisque son père siégera 29 ans à la Commission scolaire de Plamondon, un record de longévité difficile à battre. On raconte que lors d'une session particulièrement houleuse de la Commission scolaire, il y a quelques années, M. Roland Piquette n'eut pas peur de lancer: «Over my dead body, will keep french and english school in Plamondon».

Son grand-père était lui-même un militant conservateur. Sa mère lui sera d'un grand support tout au long de sa vie politique l'encourageant dans les moments difficiles.

Léo Piquette est très proche de ses deux soeurs dit sa mère. Elle raconte que Léo aimait bien jouer au cowboy avec elles et que plus d'une fois elles l'ont promené en chariot sur la ferme paternelle.

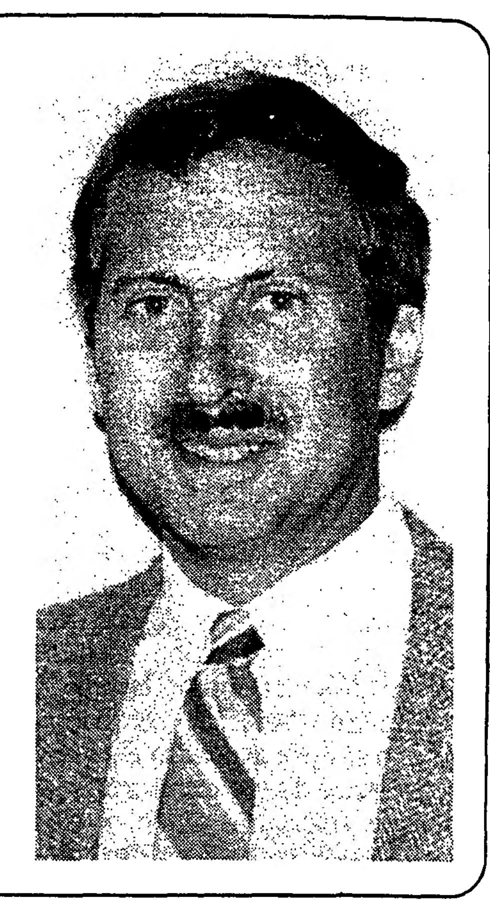
Encore adolescent Léo Piquette découvre le pouvoir des mots. Il collabore régulièrement à différents journaux, et écrit notamment une série d'articles expliquant l'importance historique des francophones dans l'histoire de notre pays. Il est cependant atteint d'une mastoïdite. Cette maladie de l'oreille le forcera à faire quelques séjours à l'hôpital d'Edmonton et lui fera presque perdre l'ouie.

Il s'inscrit ensuite au Collège Saint-Jean où il entreprend des études de rhétorique. Il songera à la prêtrise, au droit, à la science politique, avant d'opter pour l'enseignement.

Tout au long de ses études il s'impliquera beaucoup dans les sports et aura certains succès comme gardien de but au hockey! C'est d'ailleurs une partie de hockey qui lui fera perdre deux dents et lui vaudra un dentier en or. Déjà à cette époque, Léo était reconnu pour défendre son équipe au péril de sa vie!

Au printemps dernier, **Léo Piquette** essuyait certainement la plus difficile défaite de sa carrière. Il était battu dans sa circonscription d'Athabasca-Lac La Biche. La principale raison invoquée pour expliquer cette défaite? La célèbre affaire Piquette. Le «backlash anti-francophone» aurait fait son oeuvre.

C'est pour souligner le travail de Léo Piquette et la profonde reconnaissance des Franco-albertaines et des Franco-albertains que l'exécutif de l'A.C.F.A. provinciale a choisi de rendre hommage dans le cadre du Rond Point, au banquet du 14 octobre prochain, à Léo Piquette. Merci Léo!



UNE CARRIÈRE BIEN REMPLIE

Frais émoulu de l'université, Léo Piquette retourne à Lac La Biche pour débuter sa carrière dans l'enseignement. On sent qu'il aime les enfants et qu'il ne compte pas ses heures. Il visite chaque famille, se souvient sa mère, pour mieux connaître ses élèves et leurs parents.

C'est avec une résidente de Lac La Biche, Mme Valérie Côté qu'il se marie. Il déménagera à Vermillion, puis à Edmonton pour permettre à son épouse de poursuivre ses études à l'université. Ils auront trois enfants. Colin qui naît le 30 octobre 1969, Michelle le 6 février 1972 et Andréa le 1er septembre 1976.

À Edmonton, il travaille au Better Business Bureau avec son beau-frère M. Bryan Boyce et enseigne à l'école Belgravia d'Edmonton. Il s'intéresse alors beaucoup au développement d'un centre scolaire communautaire et oeuvrera plus tard comme directeur de l'école de Beaumont.

À travers toutes ces expériences de travail il est toujours intéressé par la politique. Son travail comme président de l'A.C.F.A. régionale de Plamondon lui en aurait-elle donné la piqûre?

Mme Zéa Piquette raconte qu'avec un grand-père conservateur et un père libéral, Léo a été témoin de nombreuses discussions. L'implication de son père à la Commission scolaire, puis de son frère André prouve qu'il a de qui tenir. Il reçoit un jour la visite de M. Grant Notley, alors chef du parti néo-démocrate qui lui propose de se présenter comme député dans la circonscription d'Athabasca-Lac La Biche. Après y avoir bien réfléchi, il décide de faire le saut en politique active.

Dès qu'il annonce sa décision à sa famille, tout le clan Piquette fait bloc avec lui. Sa mère se rappelle avec émotion tous ses appels téléphoniques, ses assemblées de cuisine, ses longues discussions qui ont entouré le lancement de sa campagne électorale. Combien de poignées de main a-t-il données? On ne peut plus les compter.

Le soir des élections, c'est la victoire qui récompense Léo Piquette de tous ses efforts. Il est bien décidé à bien représenter son comté et c'est avec émotion qu'il prête son serment de député. C'est un homme de conviction et il saura le démontrer tout au long de son mandat en aidant tous ceux qui font appel à lui. Il se fait fort de faire retrouver leur chemin à ceux qu'on égare dans les dédales de la bureaucratie.

Il est critique officiel en matière de transport mais ne perd pas de vue les intérêts des Franco-Albertains et décide de tester la volonté du gouverment de Don Getty en posant une question en français, à une des deux ministres bilingues du cabinet, Mme Nancy Betkowski. C'est alors que se produisit ce que l'histoire retiendra comme l'AFFAIRE PIQUETTE.



Déjà à cet âge, il avait un sourire accrocheur



Quelques années avant le célèbre numéro 99, Léo Piquette immortalisait le numéro 29.



Toute la famille Piquette est ici réunie autour de M. Roland Piquette et de sa femme Zéa.

LÉO PIQUETTE

Âge: Assez de barbe pour vos le prouver.
Type: Esprit d'humour.
Expression Favorite: «Sapré, c'est bien vrai».
Sport Favori: Le «hockey» et le «curling».
Cauchemar: Rentrer à l'heure sans permission.
Testament: Son lit et ses bananes.
Ambition: Se diriger dans les arts.

Par une belle journée de mai 1946, notre Léo est venu au monde. C'est le dernier de cinq garçons, mais deux filles suivent ses pas. Quelle chance!

La belle campagne de Plamondon fut son domaine favori durant plus de dix-huit ans. Là, parmi les lacs et les forêts, grandit notre futur rhétoricien.

Sa vie n'a pas toujours été aisée. Mais grâce à sa bonne humeur et sa joie de vivre; il a surmonté toutes les épreuves.

Gardien de but par excellence, il faillit perdre deux dents pour sauver son équipe. Le savez-vous? Il a un dentier en or.

Cet automne, après avoir fort bien réussi son année, il se joignit à notre groupe de Rhétorique. Quelle transition: de l'anglais au français, mais Léo n'en semble nullement affecté. Son rêve, c'est rendre service à l'humanité pour la gloire de Dieu. Souhaitons-lui beaucoup de succès pour l'avenir.

Bonne chance! Léo.

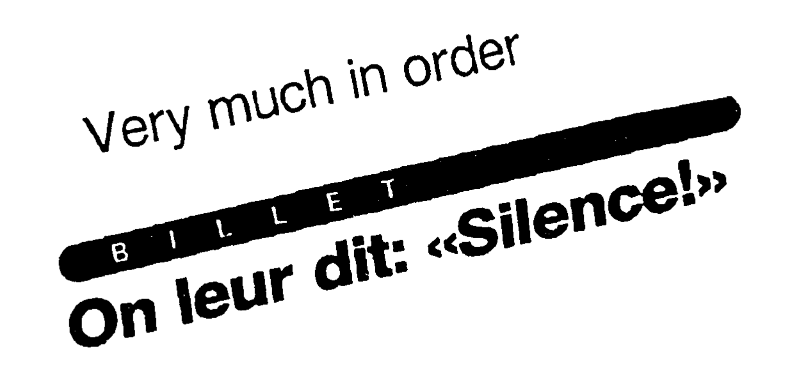


Tiré de La Rhétorique 1966-1976 Collège Saint-Jean.

Ces pages sont commanditées et payées par le Secrétariat provincial de l'A.C.F.A.

LÉO PIQUETTE

L'AFFAIRE PIQUETTE


Very much in order

BILLET
On leur dit: «Silence!»

Astonishing insult
to a francophone


La Presse
Lysiane Gagnon
La langue interdite

«En français», scandait la foule
Des Albertains manifestent pour appuyer Léo Piquette

LE REFUS DE CARTER N'ÉTAIT PAS PRÉVU: UNE INSULTE À LA FRANCOPHONIE

par YVES LAVERTU

EDMONTON - C'est un Léo Piquette furieux et estomaqué qu'ont pu voir les journalistes à la sortie de la Chambre de l'Assemblée législative albertaine le mardi 7 avril.

Alors qu'il pensait pouvoir sans problème poser une question en français en chambre, le député néo-démocrate s'est vu sévèrement rabrouer par le président de la Chambre David Carter. À deux reprises, le président a rappelé à l'ordre le représentant d'Athabasca-Lac La Biche en l'interrompant et l'empêchant ainsi de poursuivre en français.

Selon David Carter, bien que Piquette ait reçu la permission de s'exprimer en français durant la dernière session du printemps, cela n'incluait pas cette fois le droit d'utiliser cette langue durant la période de questions. «En anglais, s'il-vous-plaît» a clamé le président.

Le député francophone voulait s'adresser en français à la ministre de l'Éducation Mme Nancy Betkowski concernant l'inclusion les droits à l'éducation des Franco-albertains dans la nouvelle loi scolaire. Celui-ci a dû poursuivre sa question en anglais.

À la sortie de la Chambre le député d'Athabasca-Lac La Biche s'est dit surpris et insulté de la décision du président. «C'est une insulte à toute la francophonie» a déclaré ce dernier.

À ce moment, Piquette maintenait que l'utilisation du français était un droit en vertu de la constitution et d'une ancienne Loi des Territoires du Nord-Ouest et que cela ne constituait même pas par conséquent un privilège.

Cette journée n'aura sans doute pas été sans gêne pour le Premier ministre de l'Ontario David Peterson en visite en Alberta et assistant à cette séance. Depuis peu, le bilinguisme a pénétré l'assemblée législative ontarienne ainsi que plusieurs autres institutions provinciales.

La séance aura été de plus marquée par des chahuts et des huées de membres du parti au pouvoir face à la démarche du député franco-albertain.

LÉO PIQUETTE: Le héros des jeunes



La célèbre manifestation d'appui à Léo Piquette. Selon ses parents, le moment le plus émouvant de sa carrière politique.

par YVES LAVERTU

EDMONTON - Près d'une centaine de jeunes et de dignitaires franco-albertains sont venus à l'édifice de la législature le jeudi 9 avril signifier leur appui à leur nouvel héros: Léo Piquette.

Celui-ci a été ovationné fortement alors qu'on l'attendait au pied de l'escalier. Le député francophone d'Athabasca-Lac La Biche les a enjoints à être fiers de leur héritage canadien-français et de continuer à croire en la cause car selon lui la bataille n'est pas terminée.

Les jeunes dont on en comptait un grand nombre venus de l'école J.H. Picard d'Edmonton avaient été mobilisés par l'organisme Francophonie Jeunesse de l'Alberta (F.J.A.).

LÉO ET SA FILLE



Un père dévoué: Léo et sa petite Carole.



Toute la famille de Léo Piquette: Michelle, Mary et la petite Carole, Léo et Julien, Andréa, Colin et à l'avant Dominic.

AUJOURD'HUI

Léo Piquette a toujours eu le sens de la famille. Il s'est consacré pendant les dernières années à la grande famille francophone et aujourd'hui il coule des jours heureux à Plamondon. Il enseigne la religion à l'école de Plamondon et redécouvre les joies de la paternité.

Il a épousé en secondes noces Mme Mary Snyder dont il a adopté le petit Dominic 5 ans. Son fils Julien a maintenant un an et demi et sa fille Carole un peu plus de quatre mois. Il se lève toujours tôt chaque jour et prépare le lunchs de ses enfants comme à l'époque où il allait siéger au Parlement.

Sa fille Andréa étudie à Plamondon, sa fille Michelle se destine à une carrière en psychologie. C'est son fils Colin qui semble suivre ses traces en politique puisqu'il est président des jeunes néo-démocrates de l'Université de l'Alberta.

Ses parents croient qu'il ne redirait pas non à un retour en politique. Don Getty l'aurait même approché pour qu'il traverse la Chambre, en vain!

Léo Piquette au cours de sa carrière politique a traversé bien des embûches. Au plus fort de l'Affaire Piquette, il a donné 150 entrevues aux médias. Il a même reçu une lettre de Gérald Piquette de Normandin au Québec qui lui disait qu'il faisait honneur à tous les Piquette de la terre!

Léo Piquette voulait que les Canadiens français cessent d'avoir peur du «backlash anti francophone». Il souhaitait redonner la fierté d'être francophone aux jeunes. C'est pour cela que l'A.C.F.A. souhaite que vous soyez nombreux le 14 octobre prochain à 19h00, au Coast Terrace Inn d'Edmonton, à souligner avec nous notre profonde reconnaissance à Léo Piquette.

Agriculture

• Très utile

Le transfert technologique est un ingrédient essentiel à la recherche en agro-alimentaire

QUÉBEC - La recherche en agro-alimentaire effectuée d'un océan à l'autre par Agriculture Canada serait beaucoup moins utile sans les efforts de transfert des nouvelles découvertes aux producteurs agricoles du pays.

Un cas d'espèce est celui du silo-meule, conçu au début des années 1970 par Éric Comeau pour contourner le problème de reprise de l'ensilage, l'hiver, dans le silos horizontaux plus traditionnels.

Éric Comeau est un chercheur de la Ferme expérimentale de La Pocatière, au Québec, qui a aussi oeuvré à la Ferme expérimentale de Kapuskasing (Ontario). Ses efforts pour faire adopter le silo-meule dans les régions du Nord de l'Ontario et du Québec lui ont valu dans certains milieux le surnom de «M. Silo-meule».

«J'en ai fait des présentations, commente M. Comeau. J'ai parlé du silo-meule un peu partout en Ontario, au Québec et dans les Maritimes».

La technique même est fort simple, mais la préparation du silo-meule demande un peu plus de soins que les silos traditionnels. Elle consiste à recouvrir un amas de graminées, déposé à même le sol ou sur du béton, d'une bâche de plastique retenue par des pneus ou des sacs de sable.

«Nous avons découvert qu'il est plus important de fermer la meule rapidement que de prendre le temps de fouler l'ensilage», déclare M. Comeau.

Les recherches initiales ont démontré qu'à condition de bien appliquer la technique, le silo-meule produit des ensilages d'excellente qualité, comparables et parfois supérieurs aux ensilages conventionnels.

Les producteurs ont tout d'abord été lents à adopter la nouvelle technique. On s'inquiétait surtout de la qualité de l'ensilage produit de cette façon. Dans certains cas, le problème provenait surtout d'une mauvaise utilisation de la méthode.

Cependant, au fil des ans, des chercheurs d'Agriculture Canada à Kapuskasing, Lennoxville et La Pocatière accumulent des données qui démontrent l'efficacité de ces ensilages dans l'engraissement des bovins, particulièrement dans le Nord, dont les sols se prêtent mieux à la culture de graminées fourragères qu'à celle des céréales.

Le silo-meule commence à connaître ses heures de gloire il y a 10 ans, lorsque les autorités québécoises mettent sur pied un réseau d'une douzaine de fermes en Abitibi pour tester la technologie du silo-meule.

«C'est après avoir fait ses preuves en Abitibi que la méthode du silo-meule a commencé à se répandre dans l'Est du Canada et qu'on a commencé à nous prendre au sérieux, précise M. Comeau. En 1985, on en recensait environ 1300 en Ontario, au Québec et dans les Maritimes».

La méthode permettant un ensilage rapide de la récolte de fourrage et ce, à un coût bien moindre que pour les silos verticaux ou horizontaux traditionnels, finit par intéresser les producteurs du sud de la province de Québec. D'autant plus que les prix relativement élevés du grain pour alimenter le bétail, dans les années 1970, encouragent les producteurs à considérer l'ensilage comme source principale de l'alimentation de leurs troupeaux.

Avec le temps, bien sûr, la technique s'est modifiée pour tenir compte des besoins de différentes exploitations agricoles. «Mais c'est justement l'avantage du silo-meule: il conviendra à diverses grosseurs de troupeaux et d'exploitations agricoles, conclut Éric Comeau, et il pourra être en fonction des changements qui surviennent dans l'entreprise».

• Projets commerciaux

Signature d'un protocole entre l'Union Soviétique et le Canada

OTTAWA - Le vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture du Canada, M. Don Mazankowski, a officiellement clôturé, à Moscou, la quatrième assemblée plénière de la Commission mixte canado-soviétique pour la coopération en agriculture.

Les négociations se sont soldées par la signature d'un protocole avec le premier vice-président du Conseil des ministres de l'Union soviétique et président de la Commission du Conseil des ministres de la Production et de l'Approvisionnement alimentaires, M. V.V. Nikitin.

«Si la Commission traite habituellement d'échanges scientifiques, la rencontre de 1989 était essentiellement à caractère commercial», a révélé M. Mazankowski. En tout, 10 compagnies canadiennes ont pris part à ces négociations qui portaient sur 20 projets commerciaux. Plusieurs de ces projets en sont presque rendus à l'étape contractuelle.

Pendant son séjour en U.R.S.S., M. Mazankowskio a soulevé plusieurs questions



Don Mazankowski

prioritaires. «Le Canada veut continuer d'être perçu comme un fournisseur fiable de blé et d'autres grains de qualité, a déclaré le ministre. Dans un même temps, il doit diversifier son commerce agricole et stimuler ses échanges bilatéraux. Bien que nous soyons impatients de transférer notre technologie, ce sont les entreprises canadiennes qui doivent déterminer les conditions de l'entente».

«Nous sommes heureux de constater que la **perestroïka** laisse libre cours à l'ouverture d'esprit et à la réforme dans le domaine de l'agriculture soviétique, a ajouté M. Mazankowski. Nous espérons que cette politique sera maintenue et qu'elle favorisera une plus grande collaboration avec le Canada».

Pour la première fois de l'histoire, des républiques soviétiques et des provinces canadiennes ont participé activement aux travaux de la Commission. Du côté canadien, on retrouvait l'Alberta, la Saskatchewan, l'Ontario et le Québec et du côté soviétique, l'Ukraine, la Biélorussie, le Kazakhstan et la République soviétique fédérative socialiste de Russie.

«Les contacts directs entre les provinces, les républiques et les représentants du secteur privé devraient ouvrir de nouvelles possibilités commerciales, a conclu M. Mazankowski, surtout si l'on tient compte des mesures de décentralisation qu'on a prises récemment en U.R.S.S.

Les participants se sont entendus sur la création d'un programme d'échanges entre agricultures canadiens et soviétiques. Ce programme, qui sera placé sous la tutelle de l'aile canadienne de l'Association internationale d'échanges agricoles, veut encourager l'adoption par l'U.R.S.S. de méthodes d'exploitation et de technologies qui se sont révélées efficaces au Canada.

Pour concrétiser le tout, les participants ont décidé de produire conjointement un film mettant en vedette l'exploitation familiale canadienne, qui est devenue un modèle de choix pour les dirigeants, les spécialistes agricoles et les agriculteurs de l'Union soviétique.

La Commission mixte a également arrêté de nouvelles modalités de financement qui favoriseront la coopération en recherche agricole et les échanges scientifiques.

Le vice-premier ministre a visité la ville de Kiev, en Ukraine, où il a examiné les débouchés commerciaux qui s'offrent aux entreprises canadiennes de même que les possibilités au chapitre du tourisme et des échanges culturels.

• Bonne nouvelle!

D'autres cantons sont admissibles au P.C.A.A.V.S.

OTTAWA - Des agriculteurs d'autres cantons sont devenus admissibles à l'aide financière accordée dans le cadre du Programme canadien d'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse (P.C.A.A.V.S.).

La P.C.A.A.V.S. offre une aide financière aux agriculteurs qui ont subi de lourdes pertes à cause de la sécheresse de 1988.

En mars, l'admissibilité des cantons a été établie à la lumière des données préliminaires sur le rendement afin de pouvoir expédier dans les meilleurs délais les indemnités aux producteurs ayant subi les pertes les plus importantes. Après examen des données finales sur le rendement qu'ont fait parvenir les bureaux provinciaux d'assurance-récolte, il est apparu que certaines cultures d'autres cantons étaient aussi admissibles à l'aide financière accordée dans le cadre du P.C.A.A.V.S.

Les producteurs qui croient être admissibles à recevoir cette aide financière devraient communiquer avec le bureau responsable de leur administration municipale afin de vérifier les cultures et les cantons admissibles.

La plupart des producteurs admissibles recevront par la poste un formulaire de demande d'indemnisation. Les producteurs admissibles qui n'auront pas reçu leur formulaire de demande d'indemnisation pourront s'en procurer un en composant le numéro 1-800-267-6343 (interurbain sans frais), entre 8h et 19h, heure avancée de l'Est. Les téléphonistes pourront par la même occasion indiquer aux producteurs des cantons nouvellement admissibles à l'aide financière si leurs cultures sont elles aussi admissibles à l'aide accordée dans le cadre du P.C.A.A.V.S.

Finances...

Avez-vous bon crédit?

Que cela nous plaise ou non, le Canada est en voie de devenir une société d'endettés.

De nos jours, des millions de Canadiens possèdent des cartes de crédit, souvent une douzaine ou plus. En plus de celles délivrées par les banques et les grands magasins, il existe des cartes pour payer les voyages, les loisirs, l'essence, etc. On a même lancé récemment sur le marché des cartes dites d'affinité, jumelant un organisme ou une institution avec une carte de crédit réputée comme Visa ou Mastercard.

Il n'y a rien de mal à utiliser des cartes de crédit à condition de faire preuve de modération. En d'autres termes, n'en abusez pas.

Avant d'utiliser votre carte de crédit, vous devriez vous demander s'il n'existe pas un moyen plus économique d'acquérir ce que vous voulez. Rappelez-vous que lorsque vous achetez à crédit, vous ne faites qu'emprunter de l'argent au vendeur ou à la banque qui vous permet d'effectuer la transaction avec votre carte de crédit. Ils vous font crédit à un taux d'intérêt généralement plus élevé que celui d'un prêt bancaire.

Lorsque vous achetez à crédit, vous devriez appliquer les règles suivantes:

- Déterminez quelle somme vous pouvez vous permettre de dépenser.
- Lorsque vous avez établi votre limite, respectez-là.
- Déterminez le coût exact du crédit mis à votre disposition. S'il est vraiment trop élevé, vérifiez si d'autres institutions offrent de meilleures conditions.
- Vérifiez si vous avez la possibilité de régler votre dette avant la date d'échéance établie dans le contrat. Vous épargnerez ainsi des intérêts.
- En règle générale, il est préférable de contracter un prêt bancaire pour la plupart des achats.

Le premier avantage d'un prêt bancaire réside dans le fait qu'il vous permet d'établir ce qu'on appelle dans le monde bancaire votre «valeur» de crédit que l'agent de prêt évaluera en se fondant sur trois facteurs: votre capital, votre capacité de remboursement et votre personnalité.

Que les Canadiens le réalisent ou pas, la plupart des gens qui ont recours au crédit finissent par acquérir une cote de solvabilité. Les agences d'évaluation du crédit de toutes les grandes villes montent des dossiers sur les utilisateurs de crédit. Ces agences sont financées par les sociétés qui utilisent les renseignements financiers recueillis pour déterminer s'ils peuvent accorder un crédit aux personnes qui en font la demande.

Entre parenthèses, toute personne a le droit de passer en revue son dossier de crédit auprès d'une agence d'évaluation du crédit et d'insister pour qu'il soit modifié si les renseignements ne sont plus à jour ou sont inexacts.

Cette chronique est une commandite de...

• Sondage

Première étape vers l'obtention d'une école française à Lethbridge

par PIERRE BOURBEAU

LETHBRIDGE - Un sondage sur la possibilité d'établir une école francophone à Lethbridge est présentement administré dans cette région afin d'établir une liste des parents qui désirent inscrire leur(s) enfant(s) à une école française. Cette liste devrait être achevée au début octobre.

Ceci n'est que la première étape vers l'obtention d'une école francophone. Il faut d'abord recueillir un nombre minimum de noms, soit une cinquantaine. Les parents seront alors convoqués à une réunion pour connaître les paramètres qu'ils sont prêts à accepter lors des négociations avec l'une ou l'autre des commissions scolaires.

Concernant les commissions scolaire, un questionnaire a été envoyé aux personnes qui ont posé leur candidature pour les élections scolaires. Ce questionnaire vise à connaître leur opinion personnelle concernant la charte 23, leur vision de l'éducation française et de quelle façon ils en perçoivent l'administration. Ce questionnaire devrait nous permettre de repérer la commission scolaire qui sera la plus favorable à l'implantation d'une école française.

Danièle Bourbeau, Mireille Cloutier et Hélène Bourgeois respectivement présidente, vice-présidente et secrétaire-trésorière du comité ad hoc pour l'éducation française à Lethbridge invitent tous les parents de la région qui sont intéressés à inscrire leur(s) enfant(s) à une école francophone à contacter le comité au 328-8506 pour qu'un questionnaire leur soit envoyé. Le but principal du questionnaire est de savoir si un des parents répond aux exigences de l'article 23 de la charte canadienne des droits et libertés et combien d'enfants seraient inscrits à l'école française.

Il nous faut assurer notre héritage francophone maintenant!

Carrières et professions

• Consommation

Baisse du prix des aliments en août

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - En plein débat sur la future taxe sur les produits et les services (T.P.S.), les consommateurs albertains et canadiens ont enfin une bonne nouvelle. Les prix des aliments ont baissé, en moyenne, de 0,6 pour 100 en août 1989. C'est la plus importante chute du prix des aliments depuis 2 ans.

Selon Agriculture Canada, cette chute est particulièrement due à l'abondance des légumes frais qui ont coûté 18 pour 100 moins cher qu'en juillet.

Agriculture Canada a d'autres bonnes nouvelles. Ce ministère prévoit une baisse du prix du porc et du dindon. Traditionnellement le prix du dindon diminue à l'approche de la fête de l'Action de grâce. Cette année, selon le ministère, il faut s'attendre à des prix encore plus bas parce qu'il y a plus de dindons que par les années passées. Quant au porc, il devrait aussi se vendre un peu moins cher. Les prix à la production sont à la baisse et les producteurs de porc sont obligés de réajuster leur prix depuis que les États-Unis ont imposé une taxe spéciale compensatoire pour le porc canadien vendu aux Américains. Agriculture Canada rappelle aussi aux consommateurs de profiter du mois d'octobre pour acheter le plus possible de fruits et de légumes frais qui sont toujours moins chers au début de l'automne.

Prix moyen des provisions alimentaires pour une famille de 4 personnes:

	Août 89	Juillet 89	Août 88
Canada	124,69	127,52	111,97
Calgary	121,76	123,07	112,52
Edmonton	119,84	125,38	110,43

L'Ontario a besoin de 1,000 professionnels bilingues

par JACQUES BEAUPRÉ

EDMONTON - En 1986, la législature ontarienne adoptait la Loi 8 sur les services en français. Dans les régions dites bilingues, une douzaine en tout, le gouvernement provincial s'engageait à donner des services dans les deux langues officielles du pays. Mais on ne devient pas bilingue aussi facilement. Il faut d'abord planifier les changements et traduire l'information.

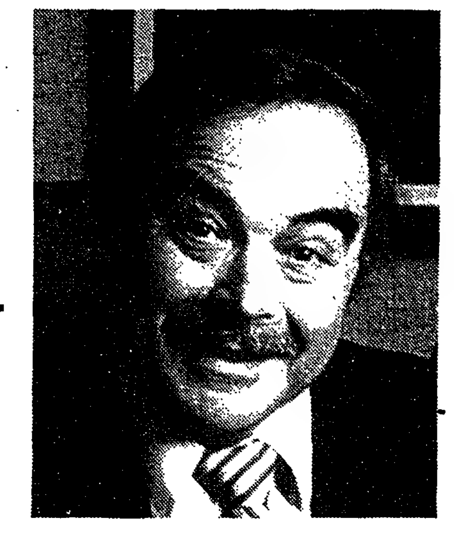
Après deux ans et demi de préparation l'Ontario est maintenant prête à sauter dans le bilinguisme. Mais cette province a un problème, elle doit trouver au plus tôt environ 1000 professionnels bilingues compétents. Profitant de son passage en Alberta, cet été, François-Pierre Le Scouarnec avait un message pour les Franco-Albertains: Si vous êtes à la recherche d'un emploi et que l'Ontario vous intéresse, nous avons besoin de vous. Que ce soit dans le domaine hospitalier, scolaire, législatif, celui des services sociaux ou des universités ou encore en administration, en commerce, comme comptable ou comme secrétaire, le Secrétariat des Ressources Humaines, situé à Toronto, est à la recherche de candidats.

Le Secrétariat en a besoin pour les districts de Toronto, de la région du Niagara, d'Ottawa-Carleton ou encore dans le nord comme à Dundas, Thunder Bay ou dans le comté de Simcoe.

Les sélections du Franco

Les éditions du blé

Un bavard se tait... pour écrire, par Henri Bergeron



Souvenirs d'enfance et de jeunesse au Manitoba

Semblable à une toile impressionniste, **Henri Bergeron** nous amène ici à découvrir par petites touches, parfois pudiques, parfois naïves, les petits riens qui font de l'enfance un univers merveilleux et troublant à la fois. De la vie rude sur la ferme, dans la région de la montagne Pembina, jusqu'au moment où il fera son entrée au Collège de Saint-Boniface, l'auteur nous fait partager ses moments de joie et de peine, ses rêveries, ses peurs enfantines et ses découvertes. Il brosse un tableau vivant et chaleureux des êtres qui l'entourent et qu'il affectionne.

Henri Bergeron est un conteur de talent. Il arrive facilement à nous émouvoir au détour d'une page, après nous avoir fait sourire précédemment. Ses historiettes sont belles et limpides, teintées de nostalgie, peut-être, mais sans goût amer.

L'auteur est un véritable pionnier de la radiodiffusion dans l'Ouest. Après un début de carrière à CKSB, il est commentateur de Radio-Canada et communicateur de réputation établie. Bine qu'ayant pris sa retraite de la télévision d'État, il continue à travailler dans le domaine des communications.

204 pages (16 pages de photos), prix suggéré 19,95 $
ISBN: 0-920640-73-7

CBXFT Radio-Canada Alberta



SAMEDI

- 11h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
- 12h00 **LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA**
- 12h30 **AUTOSPORT MOLSON:** Espagne
- 13h30 **UNIVERS DES SPORTS**
- 14h30 **CINÉ-FAMILLE:** Lucky Luke
- 16h00 **DIVERS**
- 16h30 **GÉNIES EN HERBE**
- 17h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 17h10 **À COMMUNIQUER**
- 18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON:** Buffalo à Montréal
- 20h30 **FESTIVAL JUSTE POUR RIRE**
- 21h30 **LA BANDE DES SIX**
- 22h30 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 23h05 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
- 23h15 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Le crime était presque parfait

DIMANCHE

- 11h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
- 12h00 **LA SEMAINE VERTE**
- 13h00 **LA COURSE DES AMÉRIQUES**
- 14h00 **RENCONTRES**
- 14h30 **LES MATINÉES DU DIMANCHE:** Arletty raconte Arletty
- 15h20 **MOZART-BÉJART**
- 16h30 **PROPOS ET CONFIDENCES**
- 17h00 **SECOND REGARD**
- 18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 18h05 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
- 18h30 **FAUT VOIR ÇA!**
- 19h00 **STAR D'UN SOIR.**
- 20h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** Autobus du show-bunisess: Spécial Forum
- 21h10 **LES BEAUX DIMANCHES:** Gala 40e anniversaire jeunesses musicales du Canada
- 22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 22h20 **SCULLY RENCONTRE**
- 23h00 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 23h15 **CINÉ-CLUB:** Soigne ta droite

LUNDI

- 17h00 **UNE PAIRE D'AS**
- 18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 18h05 **DESCENTE**
- 18h30 **LES GRANDS DÉFIS SOCIAUX DE CENTRAIDE**
- 19h00 **CTYVON**
- 19h30 **LE TEMPS D'UNE PAIX.**
- 20h00 **SIGNE DE FEU**
- 21h00 **CINÉ-OUEST** (3e de 13)
- 22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 22h20 **LE POINT**
- 22h55 **CINÉMA:** Un aller simple

MARDI

- 17h00 **UNE PAIRE D'AS**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **CE SOIR MAGAZINE**
- 19h00 **CTYVON**
- 19h30 **SUPER SANS PLOMB.**
- 20h00 **L'HÉRITAGE**
- 21h00 **DALLAS**
- 22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 23h05 **CINÉMA** La question

MERCREDI

- 17h00 **UNE PAIRE D'AS**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **CARRIÈRES**
- 19h00 **CTYVON**
- 19h30 **COMMENT ÇA VA?**
- 20h00 **LE GRAND REMOUS**
- 20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ.**
- 21h00 **LES TISSERANDS DU POUVOIR.**
- 22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 23h00 **CINÉMA:** Écho Park

JEUDI

- 17h00 **UNE PAIRE D'AS**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **FAMILLE DE CHEZ-NOUS**
- 19h00 **CTYVON**
- 19h30 **LA COUR EN DIRECT.**
- 20h00 **SÉRIE-PLUS:** La mémoire dans la peau
- 22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 23h00 **CINÉMA** Zazie dans le métro

VENDREDI

- 17h00 **UNE PAIRE D'AS**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **ROCK, POP ET RELAX**
- 19h00 **LASER 33-45.**
- 20h00 **SÉRIES-PLUS:** La mémoire dans la peau
- 22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 23h00 **CINÉMA:** Le prince de New York II

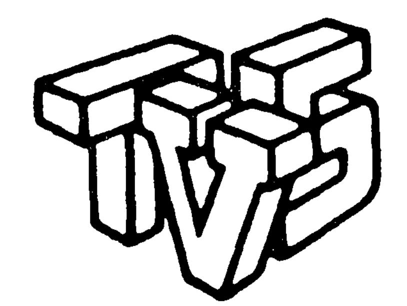
Suivez
la dramatique
aventure dans
Le Grand Remous
le jeudi
à **20 h 00**





Le drame
continue dans
Les Tisserands du Pouvoir
le jeudi
à **21 h 00**

La télévision internationale de langue française



SAMEDI

- 14h00 **SPORTS LOISIRS**
- 15h00 **CONCOURS DES JEUNES SOLISTES 1989**
- 17h00 **LES ANIMAUX DU MONDE**
- 17h30 **FIGURES, PAPIER GLACE**
- 19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 19h30 **PARCOURS**
- 20h30 **SACRÉE SOIRÉE**
- 22h00 **TEMPS PRÉSENT**
- 23h00 **CONCERT**
- 23h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** (rediffusion)
- 24h00 **PARCOURS** (rediffusion)
- 01h00 **SACRÉE SOIRÉE** (rediffusion)
- 02h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

- 14h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
- 15h00 **APOSTROPHES**
- 16h15 **LES ENFANTS DE '89**
- 16h30 **DANSE MODERNE**
- 17h05 **TRENTE MILLIONS D'AMIS**
- 17h30 **L'ÉCOLE DES FANS**
- 18h20 **LE QUART D'HEURE DU PROCOPE**
- 18h35 **LE DIVAN**
- 19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 19h30 **SENTIERS**
- 20h00 **APOSTROPHES**
- 21h15 **GROS MÉCHANT SHOW**
- 22h15 **PARIS SAINT-LAZARE (3/6)**
- 23h15 **TERRITOIRES**
- 24h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** (rediffusion)
- 24h30 **SENTIERS** (rediffusion)
- 01h00 **APOSTROPHES:** (rediffusion)
- 02h15 **GROS MÉCHANT SHOW** (rediffusion)
- 03h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

- 14h50 **BONNE JOURNÉE!**
- 15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
- 15h30 **SACRÉE SOIRÉE** (rediffusion)
- 17h00 **PAPIER GLACÉ**
- 17h30 **UN REGARD S'ARRÊTE**
- 18h00 **LE PETIT JOURNAL**
- 18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
- 18h50 **BONNE SOIRÉE!**
- 19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 20h00 **7 SUR 7**
- 21h00 **THALASSA**
- 22h00 **LE LOUFIAT**
- 23h00 **ACTUEL**
- 23h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ A2** (rediffusion)
- 24h20 **L'INFO-5** (2e édition) (rediffusion)
- 24h50 **7 SUR 7** (rediffusion)
- 01h50 **THALASSA** (rediffusion)
- 02h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

- 14h50 **BONNE JOURNÉE!**
- 15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
- 15h30 **7 SUR 7** (rediffusion)
- 16h30 **TEMPS PRÉSENT:** (rediffusion)
- 17h30 **UN REGARD S'ARRÊTE**
- 18h00 **RÉCRÉATION**
- 18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
- 18h50 **BONNE SOIRÉE!**
- 19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 20h00 **LES CARNETS DE L'AVENTURE**
- 20h30 **LA MARCHE DU SIÈCLE**
- 22h30 **PARTENAIRES DANS LE CRIME**
- 23h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** (rediffusion)
- 24h00 **L'INFO-5** (2e édition) (rediffusion)
- 24h30 **LES CARNETS DE L'AVENTURE:** (rediffusion)
- 01h00 **LA MARCHE DU SIÈCLE:** (rediffusion)
- 03h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

- 14h50 **BONNE JOURNÉE!**
- 15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
- 15h30 **LA MARCHE DU SIÈCLE:** (rediffusion)
- 17h30 **UN REGARD S'ARRÊTE:**
- 18h00 **RÉCRÉATION**
- 18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
- 18h50 **BONNE SOIRÉE!**
- 19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 20h00 **C'EST À VOIR**
- 21h00 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
- 21h30 **GOUTE-SEL**
- 22h30 **MONTAGNE**
- 23h00 **JAZZ IN CONCERT**
- 23h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** (rediffusion)
- 24h00 **L'INFO-5** (2e édition) (rediffusion)
- 24h30 **C'EST À VOIR:** (rediffusion)
- 01h30 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL** (rediffusion)
- 02h00 **GOUTE-SEL:** (rediffusion)
- 03h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

- 14h50 **BONNE JOURNÉE!**
- 15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
- 15h30 **C'EST À VOIR:** (rediffusion)
- 16h30 **LES CARNETS DE L'AVENTURE:** (rediffusion)
- 17h00 **JAZZ IN CONCERT** (rediffusion)
- 17h30 **UN REGARD S'ARRÊTE**
- 18h00 **RÉCRÉATION**
- 18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
- 18h50 **BONNE SOIRÉE**
- 19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 20h00 **LE POINT DE LA MÉDECINE**
- 21h00 **POUR UNE CHANSON**
- 22h00 **ÉCHO MAGAZINE**
- 22h45 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
- 23h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** (rediffusion)
- 24h20 **L'INFO-5** (2e édition) (rediffusion)
- 24h50 **LE POINT DE LA MÉDECINE:** (rediffusion)
- 01h50 **POUR UNE CHANSON** (rediffusion)
- 02h40 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

- 14h50 **BONNE JOURNÉE!**
- 15h00 **L'INFO-5** (1ère édition)
- 15h30 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED** (rediffusion)
- 16h30 **LE POINT DE LA MÉDECINE:** (rediffusion)
- 17h30 **UN REGARD S'ARRÊTE**
- 18h00 **RÉCRÉATION**
- 18h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
- 18h50 **BONNE SOIRÉE!**
- 19h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 19h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 20h00 **L'ENFANT ET LES SORTILÈGES**
- 21h00 **ON A MARCHÉ SUR LA LUNE**
- 22h00 **RENCONTRE AVEC...**
- 22h30 **MUSIQUE CLASSIQUE**
- 23h00 **HISTOIRES NATURELLES**
- 23h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 24h00 **L'INFO-5** (rediffusion)
- 24h30 **L'ENFANT ET LES SORTILÈGES**
- 01h30 **ON A MARCHÉ SUR LA LUNE**
- 02h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

Bloc-notes



Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Edmonton

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

ENTRE-FEMMES, rencontre de 9h à 11h tous les lundis à l'école Saint-Thomas d'Aquin. Salle 110 pour les mamans, salle 107 pour les enfants. Info.: Christiane, au 466-5012, Rosemarie, au 465-3618.

3/11

10 octobre, FORUM des candidats aux élections de la commission des écoles catholiques d'Edmonton, tenue par la Société des parents pour les écoles francophones d'Edmonton. Lieu: École Maurice-Lavallée à 19h30. Info.: Luc, au 469-4401.

13/10

Du 10 au 19 octobre le Consulat Général de France à Edmonton présente: Exposition 1789-1989. Lieu: Faculté Saint-Jean, salle 150 de 14h à 21h tous les jours. Samedi de 18h30 à 20h. Pas le dimanche.

27/10

11 octobre, réunion annuelle de la société des parents pour les écoles francophones d'Edmonton. Invitation à tous les parents. Lieu: École Maurice-Lavallée à 19h30. Info.: Luc, au 469-4401.

13/10

11 octobre, Danton film d'Andrzej Wasja, lieu: Faculté Saint-Jean, salle 03 à 19h. Info.: Professeur Claude Couture de la Faculté.

13/10

12 octobre, C.A.F.E. (Centre d'artisanat francophone d'Edmonton) RÉUNION à 19h30 à l'église Saint-Joachim, 9928, 110 Rue. Info.: Mme Gerry Blais, au 452-0032 ou 492-4186. Bienvenue à tous!

13/10

17 octobre, la nuit de Varennes, film d'Ettora Scola. Lieu: Faculté Saint-Jean salle 03 à 19h.

20/10

18 octobre, Table-ronde, Lieu: Faculté Saint-Jean salle 03 à 19h. Une conférence présidée apr le Professeur Gratien Allaire. Le Canada et le Centenaire de la Révolution Française par le Professeur Ken Munro. La France et l'Angleterre au 18ième siècle par le Professeur Alain Noël. L'impact économique de la Révolution Française par le Professeur Claude Couture. Info.: Consulat Général de France ou Faculté Saint-Jean.

20/10

Du 29 octobre au 1er novembre, salon du livre de l'ACELF organisé par l'A.C.F.A. régionale en collaboration avec la librairie le Carrefour. Lieu: à la cafétaria de la Faculté Saint-Jean, 8406 - 91e rue (Marie-Anne Gaboury) Bienvenue à tous! Info.: Mario, au 469-4401.

3/11

L'Association des Scouts et Guides de l'Alberta est à la recherche d'animateurs(trices). Pour le devenir, tu n'as pas besoin d'être expert. Il te suffit d'aimer les jeunes, d'être prêt à donner de ton temps et avoir 18 ans et plus. Si tu crois en la jeunesse et a la valeur éducative du mouvement, alors viens et contribue à l'épanouissement de la jeunesse francophone. La satisfaction personnelle est grande, l'expérience enrichissante! Pour nous rejoindre contacter Annie ou Diane au 468-6983.

27/10

Plamondon

Une semaine d'activités se déroulera du 29 octobre au 4 novembre. Plusieurs autres concours sont prévus pour tous les âges. Pour de plus amples renseignements, appelez aux numéros 798-3896 ou 798-3324.

4/11

Bonnyville

Vous êtes téméraires et énergiques, vous avez envie de passer quelques heures de divertissement et de défoulement? Et bien, venez vous joindre à la ligue d'improvisation de Bonnyville, «Les Sacripan». Pour renseignements et inscriptions contactez Julie Godbout au 826-3245.

13/10

Rivière-la-Paix

Falher: Réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église Sainte-Anne à 19h30 le 2e mercredi de chaque mois. Pour info: Roger au 837-2152.

Falher: La réunion mensuelle du Comité culturel régional aura lieu au Centre Notre-Dame le 25 octobre à 19h30. Pour info: Monique au 624-8264.

27/10

Tangent: Heures d'ouverture de la Bibliothèque au Centre Culturel: le vendredi de 13h à 17h et le dimanche de 12h à 14h.

27/10

Saint-Isidore: Réunion du Carnaval le 11 octobre au Centre culturel à 19h30. Pour info: Thérèse au 624-8855.

27/10

Falher: Mini-salon du livre de l'ACELF à l'école Héritage les 29 et 30 octobre. Pour info: l'A.C.F.A. 837-2296.

27/10

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Provincial

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

05/90

Edmonton

Le Centre d'Expérience Préscolaire est à la recherche d'un(e) éducateur(trice) temps plein. S'adresser à Mme Ginette Allaire au 465-7651.

20/10

Urgent besoin d'une gardienne, 5 jours/semaine, à la maison (quartier Blue-Quill) pour enfant de 2 1/2 ans. Références. Tél.: 450-5324 après 18h 436-7120.

13/10

Gardienne francophone demandée, quartier proche de West Edmonton Mall/Callingwood pour garder petit garçon de 17 mois, 4 jours/semaine, salaire à discuter. Info.:470-0860 après 17h.

20/10

L'école des petits à Beaumont recherche une enseignante pour le mardi et le jeudi après-midi. Pour de plus amples informations, composez le 929-5445 ou 929-8672.

13/10

Voulez-vous être votre propre patron sans risque financier? Compagnie de marketing et gestion, membre du New York Stock Exchange, recherche des entrepreneurs/gérants. Potentiel de faire de 50 000 $ à 100 000 $ la première année. Contactez Augustin au 424-5554 (bur.) ou 435-2873 (rés.).

3/11

Le Centre d'expérience Préscolaire (CEP) est à la recherche d'une secrétaire 3 heures/jour. S'adresser à Mme Ginette Allaire au 465-7651.

20/10

Votre chien a déjà reçu un entrainement de base et il vous cause des problèmes? Information: «Education Canine» au 437-7195 et demandez Michèle.

20/10

Calgary

Personnes demandées à temps partiel pour nettoyer des maisons, 7 $/heure, auto, assurable pour la région sud-ouest et nord-ouest. Info.: Denise au 246-5612.

13/10

• B.F.D.

Frank Reiter prévoit un accroissement des activités

WINNIPEG - «Les petites et moyennes entreprises sont en train de s'adapter aux nouveaux marchés des années 90, et l'on rapporte déjà quelques-unes de leurs histoires de réussite, signale Frank Reiter, nouveau Vice-président et directeur général régional de la Banque fédéral de développement



Frank Reiter

(B.F.D.). Par conséquent, je dirais que l'avenir s'annonce bien pour les entreprises de la région des Prairies et des Territoire du Nord-Ouest».

M. Reiter est entré en fonctions le 14 août suite à la retraite de M. Ed Duddle. Banquier de carrière, il est au service de la B.F.D. depuis 20 ans et occupait auparavant le poste de directeur général de district à Prince Georges, C.-B. Sa région comprend le Manitoba, la Saskat-

(suite en page 19...)

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 11 h

Les Caprices de Dame Nature!

Dame Nature...qu'elle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 1er octobre
En 1987, une période de températures au-dessus de la normale se poursuit depuis un an en Colombie-Britannique. En octobre, les puits sont à sec, la remontée des saumons est compromise à cause du bas niveau des eaux et d'autres poissons sont aussi menacés. Du 17 août à la fin d'octobre, l'aéroport de Victoria enregistre seulement 15,4 mm de pluie, soit 11% de la quantité normale.

C'est arrivé un 2 octobre
Certain jours sont plus tumultueux que d'autres, mais le 2 octobre mérite d'être signalé car il ne se produit jamais rien ce jour-là. Autant qu'on s'en souvienne, cette date n'évoque aucune tempête importante, aucune vague de froid ou de chaleur hors saison ni aucun gel ou chute de neige prématurés. Les prévisions pour aujourd'hui ne réservent aucune surprise. Profitez de la journée!

C'est arrivé un 3 octobre
Aujourd'hui est un jour où l'on bat des records de chaleur pour octobre: 29,4° à Ottawa (1891) et 23,5° à Vancouver (1980).

C'est arrivé un 4 octobre
En 1851, craignant d'être arrêtés à cause d'un litige sur les pêches, des pêcheurs américains choisissent d'étaler la bourrasque plutôt que de chercher refuge au port de Charlottetown. Soixante-dix bateaux font naufrage et 150 à 300 pêcheurs se noient au cours de ce qu'on appellera désormais la «Yankee Gale» (bourrasque yankee).

C'est arrivé un 5 octobre
En 1825, un long été sec provoque l'incendie de la Miramichi qui consume 15 500 kilomètres carrés de terre au nord de la rivière Miramichi et détruit les villes de Douglastown et Newcastle. On déplore 200 à 500 morts.

C'est arrivé un 6 octobre
En 1967, Ucluelet Brynmor Mines (C.-B.) enregistre, en une journée, 489,2 mm de pluie, la chute de pluie la plus abondante au Canada.

C'est arrivé un 7 octobre
En 1979, une autre journée pluvieuse. Shawinigan enregistre 206 mm de pluie, la plus forte précipitation enregistrée en une journée par toutes les stations du Québec.

Source: Environnement Canada

B.F.D...

(suite en page 18)

chewan, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest.

«Ce qui assurera la viabilité des entreprises et des industries de cette région viables, c'est leur diversité et leur ingéniosité. La demande croissante pour le gaz naturel sera profitable à l'économie de l'Alberta tandis que des progrès énormes continuent d'être enregistrés dans les Territoires du Nord-Ouest même si le prix de l'or pourrait être plus élevé», affirme M. Reiter.

Il ajoute que les fluctuations dans le secteur de l'agriculture se feront toujours ressentir dans cette région. Toutefois, il fait remarquer que lorsqu'une porte se ferme, il y en a toujours une autre qui s'ouvre. La diversification des produits agricoles est un exemple des changements apportés pour s'adapter aux marchés actuels. «Même si certaines industries ont disparu, plus d'hommes et de femmes se lancent en affaires qu'auparavant». Des changements encore plus nombreux s'opéreront dans la prochaine décennie. On assistera à la création de beaucoup de nouvelles petites entreprises offrant des produits et des services auxquels nous n'aurions jamais pensé ou que nous n'aurions jamais inventés il y a cinq ans, signale-t-il.

M. Reiter croit qu'il existe des possibilités énormes pour les entrepreneurs qui exploitent leur esprit d'initiative et leur ingéniosité en vue de créer une entreprise prospère.

La Banque fédérale de développement est une société d'État qui favorise la création et le développement d'entreprises au Canada, surtout les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant des prêts à terme, des cautionnements de prêts, du capital de risque et un vaste éventail de services de formation en gestion, de consultation et de planification.

• Rond-Point '89

Il y aura un atelier intitulé «Le bénévolat et les femmes»

EDMONTON - À travers les transformations que notre société vit, un élément semble inchangé: le bénévolat.

Il faut cependant souligner que peu importe le domaine, que ce soit le milieu des soins de santé, de l'éducation, des services sociaux ou tout autre organisme ou association desservant la communauté, les bénévoles sont en majorité des femmes.

Le 14 octobre prochain lors du Rond-Point '89, un atelier donné de 9h00 à 12h00 sera pour vous une occasion de s'arrêter et de reviser tout le travail que les femmes bénévoles ont effectué et effectuent encore au sein de leur communauté.

Le bénévolat et les femmes: des témoignages et des échanges à ne pas manquer lors de l'atelier «Maman travaille pas, a trop d'ouvrage: atelier de survie pour femmes engagées.

Nous vous y attendons.

Pour plus de renseignements téléphonez à l'A.C.F.A. régionale au 469-4401.

La page de l'A.C.F.A.



AVIS DE CONVOCATION

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont convoqués à l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu

Le samedi 14 octobre 1989 à 14h00 — **à l'Hôtel Coast Terrace Inn à la salle de bal A**

ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE ANNUELLE GÉNÉRALE DE L'A.C.F.A.

1. Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 14 octobre 1989
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 22 octobre 1988.
3. Suites du procès-verbal
   3.1 Lettre d'appui aux Lubicons
4. Rapport du président général de l'A.C.F.A.
5. Rapport de la Fondation de l'A.C.F.A.
6. Rapport financier consolidé
7. Nomination du vérificateur
8. Changements aux Statuts et règlements
9. Rapport du Comité de nominations
10. Discours des candidats et élections
11. Autres
12. Ajournement

CHANGEMENTS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS

Changements proposé à l'Article 21 g)

de se porter candidat après avoir été membre en règle de l'Association depuis au moins trois mois, aux différents postes prévus par les présents **Statuts et Règlements** et par les Statuts et Règlements de la régionale de son territoire.

En vigueur: Article 21 g)

de se porter candidat, aux différents postes prévus par les présents **Statuts et Règlements** et par les Statuts et Règlements de la régionale de son territoire.

J'ai le droit et j'en prends la responsabilité

Service de garderie gratuit de 8 h 00 à 17 h 00

HORAIRE

Le vendredi 13 octobre

19 h 00 Piano-bar et Inscriptions
Salle de bal

Le samedi 14 octobre à l'hôtel Coast Terrace Inn

08 h 00 Inscriptions
08 h 30 Mot de bienvenue
Salle de bal A
09 h 00 Ateliers
12 h 00 Dîner
13 h 15 Synthèse des ateliers
14 h 00 Assemblée annuelle
Salle de bal A
16 h 00 Libre
18 h 00 Cocktail
19 h 00 Banquet
Conférencier
22 h 00 Danse

Il est à noter que le cocktail, le banquet et la danse auront lieu dans la salle de bal B.

Inscription aux ateliers

Indiquez votre premier et deuxième choix (s'il y a lieu) pour les ateliers auxquels vous désirez participer

- ☐ Les paroisses
- ☐ L'opération «Survie»
- ☐ Animation salon du livre
- ☐ Multiculturalisme
- ☐ Gestion scolaire
- ☐ Femmes
- ☐ F.J.A.
- ☐ Relation avec le Québec
- ☐ L'Éducation et l'article 23
- ☐ Développement économique
- ☐ Langues officielles
- ☐ Âge d'or
- ☐ Culture et Comités culturels

S.V.P. veuillez-vous inscrire aux ateliers même s'ils sont gratuits.

NOM: ______________________

ADRESSE: ______________________

VILLE: ____________ Code postale ____________

Tél.: (rés.) ______________________

(bur.) ______________________

A NOTER: Pour la réservation de chambres d'hôtel nous recommandons le Coast Terrace Inn (69,00 $/soir). **(Il faudrait réserver vos chambres au moins 3 semaines à l'avance autrement le prix par soir augmente à 71,00 $).** Vous devez réserver vos chambres vous mêmes et l'A.C.F.A. n'est pas responsable de ces frais.

Pour les étudiants et les personnes de l'Âge d'or, il y aura un rabais de 2,00 $ sur le prix des repas sur présentation de carte (étudiants, âges d'or).

Il y a aussi un service de garderie offert.

Dîner, banquet et inscription:

Pour ceux qui désirent assister au dîner et/ou au banquet, veuillez indiquer ci-dessous.

______ Banquet ______ Dîner

______ (23.00 $) ______ (12.00 $)

Garderie ___ Nombre d'enfants ___ Service de garderie gratuit de 8 h 00 à 17 h 00.

Veuillez joindre votre chèque au montant approprié à ce coupon d'inscription et payable à l'A.C.F.A. provinciale.

Expédier à: **A.C.F.A. provinciale
Pièce 200, 8923, 82e avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2**